

Le Mot du Maire



L'année dernière à la même période, je terminais mes propos avec l'espoir que 2023 verrait la Paix s'installer dans le monde. Espoir vain bien au contraire, puisque de nouveaux conflits ont éclaté dans plusieurs parties de la planète !

L'être humain est-il à ce point aussi égoïste pour ne penser qu'à lui-même, à quelque ambition personnelle, alors que bien des sujets devraient au contraire nous rassembler pour œuvrer ensemble à la sauvegarde de notre cadre de vie, notamment ?

Pourquoi ce déferlement de haine et de violence dans le monde, dans nos pays, nos villes, nos quartiers et maintenant dans nos villages ? Alors que nous pourrions tous vivre en parfaite harmonie, tout en respectant les libertés de chacun.

Nous devons retrouver nos valeurs qui font la force de notre démocratie, qui doivent passer par le respect d'autrui et de nos institutions. La pluralité des peuples et des cultures est la richesse de toute nation que nous devons préserver ; préserver l'intérêt collectif afin de préserver nos libertés individuelles.

L'humanité est vraiment à un tournant de son existence, avec des crises économiques, sociales, identitaires fortes et je souhaite vivement que la sagesse l'emporte rapidement au niveau international ...

Notre vie quotidienne en subit directement les impacts et s'en trouve très perturbée, avec des incertitudes dans bien des domaines comme l'alimentation, les énergies, les coûts des produits et biens divers. Nos collectivités n'échappent pas à la règle et subissent aussi cette situation. Cependant, il est de notre devoir de ne pas baisser les bras et de poursuivre le développement de notre commune en maintenant les investissements au bénéfice de la population afin de préserver l'avenir.

Ainsi, la construction du nouveau bâtiment périscolaire a pu débuter au mois de juillet et avance selon le planning prévu. Il devrait être hors d'eau, hors d'air, pour les vacances de fin d'année. L'objectif est que nos enfants puissent bénéficier de ce nouvel équipement pour la rentrée 2024 ; améliorant également les conditions de travail du personnel car les effectifs connaissent encore une hausse sensible. De par sa conception avec une partie en ossature bois, ce bâtiment basse consommation contribuera à la maîtrise de l'énergie. De plus, l'installation de panneaux photovoltaïques, dont la production sera entièrement revendue, permet d'entrer de manière concrète dans la mise en œuvre d'énergies renouvelables, tout en apportant une nouvelle source de revenu à la commune. La collectivité se doit de montrer l'exemple.

L'entretien de notre patrimoine est aussi un axe majeur de l'investissement. Les travaux de réfection de la toiture de l'église, de traitement des eaux pluviales et de mise aux normes de l'installation électrique, sont maintenant bien avancés malgré plusieurs imprévus rencontrés, apportant leur part au retard du chantier. L'une des conséquences principales étant que nous devons anticiper le changement du mode de chauffage mais permet par la même occasion, de mettre fin à l'utilisation du fioul. Prochainement, seront donc installés des lustres chauffants.

Même d'un montant plus modeste, l'investissement dans l'installation d'un système de vidéoprotection a pleinement joué son rôle, et nous ne pouvons que nous en réjouir. D'une part, les dégradations et incivilités ont baissé de près de 90% dans le village et d'autre part, les images collectées à l'occasion de la tentative de cambriolage sur notre commerce multi-services (identification du véhicule et des individus), ont permis aux services de Gendarmerie de mettre un terme à la pratique de l'une des équipes ayant sévi dans plusieurs commerces de la région. La contribution de la commune dans ce domaine a été citée en exemple par la Gendarmerie, à l'occasion d'une réunion des Maires et Adjoints du canton !

En 2023, nous aurons connu beaucoup de changements.

Dès le 1^{er} janvier, la modification des consignes de tri a simplifié la vie quotidienne puisque tous les emballages, sans exception, vont désormais dans le bac jaune. Les premiers résultats dans les communes ayant mis en œuvre cette consigne, ont permis au SYCLUM de réduire de 2800 tonnes les ordures ménagères apportées à l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu. Cela réduisant de fait, le montant de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et d'anticiper la future Taxe Carbone. Poursuivons l'effort de tri, en rappelant que le verre ce n'est ni dans le bac vert, ni dans le bac jaune, mais dans les bennes au point d'apport volontaire (à proximité de la salle Camille Barbier).

Puis au mois de février, Bernard BADIN a été élu Président de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné. Le nouvel exécutif a rapidement pris ses marques afin de créer les conditions d'une nouvelle dynamique pour l'ensemble du territoire des Vals du Dauphiné. Les premières actions concrètes verront le jour en 2024.

Côté pompiers, au cours du second trimestre, le Capitaine Jean-Claude PRIMARD a pris sa retraite après 43 années de service. Je tiens à le remercier pour son engagement tout au long de ces années auprès de nos populations. C'est le Lieutenant Lionel TAILLEFER qui le remplace désormais, à la tête de la caserne de Saint André le Gaz. Je lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Puis, c'est au sein de la gendarmerie que des changements sont intervenus. Tout d'abord, le Major LEFEBVRE a fait valoir ses droits à la retraite et a été remplacé début septembre par le Major CHARDIN à la tête de la communauté de brigades Val de Virieu-Le Grand Lempes. Son adjoint, l'Adjudant-Chef ALLAIN a été promu Major et a pris dernièrement le commandement de la brigade de La Tour du Pin. Je tiens à les remercier pour leurs actions respectives sur notre commune, leur présence à mes côtés et leur aide chaque fois que cela s'avérait nécessaire. Je leur souhaite également à tous les trois, pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions ou missions respectives.

Côté école communale, Mme DIEUDONNE a été confirmée dans sa fonction de directrice après l'avoir occupée transitoirement au cours de l'année écoulée. Mme MONTCHATRE s'en est allée vers une nouvelle affectation après une année au sein de notre école. Ainsi, à la rentrée, nous avons accueilli un nouvel enseignant en classe CE1-CE2, en la personne de M. Nicolas BRUYERE. Je lui souhaite la bienvenue dans notre école.

Enfin, le secrétariat de mairie connaît un renouvellement total. En prévision du prochain départ à la retraite de Yolande VILLARD, en mars 2024, nous avons accueilli dès le mois de septembre Lucy ROUSSEAU qui assurera son remplacement. La période de tuilage actuelle leur permet d'assurer une transmission des dossiers dans les meilleures conditions possibles.

Yolande partira après avoir passé près de 32 années au secrétariat de mairie. Même si elle n'habite pas la commune, elle la connaît et connaît la plupart de ses habitants, mieux qu'un bon nombre de passagers. C'est précieux pour un maire de pouvoir compter sur une collaboratrice expérimentée, d'autant que la connaissance nous l'avons acquise ensemble, d'abord en tant que 1^{er} adjoint à partir de 1995 puis en tant que Maire depuis 2001. Près de 30 années de collaboration sans faille, de confiance réciproque, avec un seul objectif commun : le service public au service des administrés ! Le binôme Maire-Secrétaire générale est un maillon indispensable surtout dans une petite commune où tous les sujets ou dossiers passent par le maire et/ou la secrétaire. Je la remercie pour son travail tout au long de ces années, toujours effectué avec sérieux, discrétion, efficacité et pour m'avoir supporté en s'adaptant à mes contraintes professionnelles. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée auprès des siens, en pouvant désormais se consacrer pleinement à d'autres activités.

Lucy a déjà un bon nombre d'années d'expérience pour avoir occupé précédemment un poste similaire dans une commune de taille équivalente à la nôtre, mais elle découvre totalement Le Passage et ses habitants mais aussi le territoire des Vals du Dauphiné. Lucy devra prendre ses marques dans sa nouvelle collectivité mais, nous élus, devront certainement nous adapter également. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Laurence GALLOIS a rejoint sa collectivité d'origine pour un poste à plein temps, depuis le 1^{er} septembre dernier. Je tiens à la remercier pour le travail accompli auprès de notre secrétaire générale et lui souhaite une bonne continuation dans sa commune. A l'heure où j'écris ces lignes, un recrutement est en cours pour pourvoir à son remplacement pour une prise de poste prévue au 1^{er} mars 2024.

Enfin et avant de terminer, je m'interroge : le chien est-il « l'ami » ou « l'ennemi » de l'homme ?
A en croire le nombre de sollicitations reçues cette année en mairie concernant des problèmes de voisinage liés au(x) chien(s) du voisin, je pencherai pour la seconde réponse !

Je rappelle que les aboiements incessants ou un mauvais comportement du chien peuvent être considérés comme un trouble à l'ordre public et le maître peut être sanctionné pour cela. Mais avant d'en arriver là, la meilleure des solutions est le dialogue entre voisins concernés. Si cela ne suffit pas, vous pouvez faire appel au conciliateur de justice qui a l'habitude de traiter ce type de situation. Officier de Police Judiciaire, le maire ou les gendarmes

doivent constater le trouble pour pouvoir intervenir ... J'en appelle au civisme de tous. Même en habitant la campagne il est obligatoire de respecter les règles de « bon savoir vivre » ou de « vivre ensemble ». A l'inverse, nous habitons la campagne et c'est normal que le coq chante, l'âne brait, la vache meugle et le chien aboie ! Par ailleurs, je rappelle aux propriétaires de chiens que vous devez ramasser la crotte de votre animal faite sur l'espace public !

Merci à tous de faire respectivement les efforts nécessaires afin que le chien reste l'ami de l'homme !

Que 2024 soit une année de confiance, espoir, respect, sérénité, santé et surtout de paix dans le monde. Je n'oublie pas toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté, dans la peine ou dans la souffrance aujourd'hui, en leur souhaitant des jours meilleurs.

Je vous souhaite, chères passageoises, chers passageois, mes vœux les meilleurs pour 2024.

Le Maire,
Laurent MICHEL

Sommaire

La vie de nos associations – Illiwap – Le site internet	P. 4
Le Badminton Club Passageois - Le Club Edelweiss	P. 5
Comité des Fêtes	P. 6
Union Sportive Cassolards et Passageois USCP	P. 8
Football Vétérans - ACCA	P. 10
Sport et loisirs	P. 11
Sou des écoles	P. 13
Les amis du château du Passage	P. 14
Les Cavaliers d'Indica	P. 16
Rando Amitié le Passage	P. 17
100% VF	P. 18
L'Art et l'Amitié à Le Passage	P. 19
Les Foulées du Pas'sage	P. 20
K'aur à Coeur	P. 21
L'Eglise de Le Passage vous informe – l'ADMR - SSIAD des deux Vallées	P. 22
Pages Pratiques	P. 23
Comment Obtenir	P. 26
Entreprises Locales	P. 27
Nouveaux arrivants – Etat Civil 2023	P. 28
CCAS	P. 29
Départ et arrivées	P. 31
Départ en 6^{ème} - Ecole primaire publique	P. 32
Urbanisme	P. 34
Fleurissement Environnement - Acquisition	P. 36
Bâtiments communaux	P. 38
Voirie – Budget Communal	P. 42
Boite à livres	P. 43
Sylum	P. 44
FNACA - UMAC	P. 46
Centenaire du monument aux morts	P. 47
Le Passage, il y a 30 ans	P. 48

La Vie de nos Associations

Adhérer, participer à une association, c'est faire ensemble, c'est s'engager dans une démarche de bénévolat.

Toutes les associations Passageoises, s'engagent, s'impliquent, s'investissent humainement, sont source de dynamisme de notre commune, créent du lien, contribuent à l'animation locale, font preuve d'initiatives, d'innovation.

Comme vous pouvez le remarquer dans le calendrier des fêtes, nos associations ne manquent pas d'idées nouvelles. Il y a 36 évènements associatifs prévus en 2024.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir un si beau tissu associatif dans notre commune.

Je remercie tous les bénévoles d'associations pour leur engagement, leur détermination et souhaite la pleine réussite de vos manifestations et compte sur la participation des passageois et passageoises qui contribueront à vos succès.

Rappel :

Après chacune de vos assemblées générales, n'oubliez pas de déclarer les modifications intervenant dans la composition et fonctions de vos membres. La déclaration doit être accomplie par les dirigeants qui ont été désignés (et non pas ceux qui ont cessé d'exercer leurs fonctions).

Les associations sont tenues de déclarer, dans les 3 mois tout changement de la composition des membres de son association et ou de ses statuts. La déclaration s'effectue en ligne : www.service-public.fr → Modification d'une association → Accéder à la démarche en ligne et ensuite, laisser vous guider pour compléter les données de votre association.

Tous les changements dans une association sont à signaler en Mairie.



L'application gratuite ILLIWAP, vous permet de suivre sur votre téléphone en temps réel l'actualité et toutes les informations de la commune : événements, manifestations, incident, coupure d'électricité ou d'eau, les vigilances météo...

De plus en plus de Passageois et Passageoises ont fait le choix de télécharger ILLIWAP et vous êtes près de 420 actuellement.



Le site internet

Le site internet de la commune www.le-passage-en-dauphine.fr est aussi une source d'information essentielle pour tous. Vous y trouverez en autre des infos pratiques (calendrier des collectes des déchets, démarches administratives, urbanisme...), des infos scolaires (périscolaire, école...), sur la vie associative et municipale, les commerces et artisans et l'agenda des évènements à venir.

Au nom de la Commission Information, je souhaite à tous et à toutes une bonne et belle année 2024.

Agnès CHAUT-SARRAZIN, Responsable Commission Information

Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

Rédaction : Les membres de la Commission Information : Agnès CHAUT-SARRAZIN, Marie-Laure CHARVET, Pauline DUPERRAY, Nadège MERMILLOD-BLONDIN et Laurent MICHEL.

Tirage : 500 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 La Tour du Pin - **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2023

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

Le Badminton Club Passageois

Nous avons créé cette association en octobre 2021, dans le but de pratiquer le badminton dans notre commune.

Cette activité nécessite d'avoir un équipement et un local adéquat. La salle des fêtes se prête bien au jeu.

Tout le monde est bienvenu, pour venir pratiquer le badminton dans un esprit sportif et non compétitif.

A ce jour, nous avons plus de 15 licenciés. Ce club est ouvert uniquement aux adultes.

Nous pouvons installer 2 terrains, ce qui limite le nombre de joueurs par session.

Nous jouons le lundi et/ou le jeudi soir de 20h à 22h.

Nous vous souhaitons une belle année sportive 2024.

Président : Antoine DUPERRAY

Secrétaire : Jérémy SYLVAIN

Trésorier : Stéphane GAUTHIER

bcpassageois@gmail.com



Le Club Edelweiss

Chaque vendredi après-midi se tient l'incontournable rencontre du Club Edelweiss. Ces moments sont très appréciés de tous. Dans une ambiance conviviale une majorité joue aux cartes, d'autres aux jeux de société ou font des loisirs créatifs.

Nous vous attendons nombreux à nos prochaines manifestations : Marché de Noël et Thé Dansant.

Notre Présidente, Marie-Thérèse CORNU est absente pour raisons de santé. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bon rétablissement et attendons avec impatience son retour parmi nous. Que l'année qui arrive vous apporte à tous bonheur et joie.

Le Bureau :

Présidente : Marie-Thérèse CORNU 06.33.71.04.55

Président par intérim : Gérard VIAL 06.32.57.50.20

Vice-présidente : Gisèle GOBERTIER 06.84.39.15.37

Trésorière : Jeannette VALLON 06.74.41.73.17

Secrétaire : Bernadette BLANC 06.13.59.10.14



Comité des Fêtes

Bilan 2022-2023



L'année 2022 s'est poursuivie le 16 octobre par **le repas des classes** : 42 participants

Le 19 novembre 2022, **les 40 ans du Comité des fêtes**.

C'est un peu plus de 100 personnes qui se sont retrouvées autour d'une exposition photos permettant à chacun de se remémorer des souvenirs. Puis la soirée s'est poursuivie autour d'un repas animé par un chanteur.



Les 3 et 4 décembre, douze personnes se sont rendues à **Paris** (voyage organisé par les cars Faure). Visite du château de Vaux-Le-Vicomte, visite nocturne de Paris, par les grands boulevards, les Champs Élysées et la Tour Eiffel.

Le dimanche, promenade en bateau mouche sur la Seine. Puis nous nous sommes rendus au Moulin Rouge où nous avons pris place pour assister à un magnifique spectacle, après un bon repas au champagne.



Année 2023

- 21 janvier : les Bodin's à Lyon.
- 11 mars : théâtre d'impro par Impro38
- 11 juin : journée pique-nique dans le parc du Château.
- 23 septembre : randonnée semi-nocturne

De nouveaux membres ont souhaité nous rejoindre afin de renforcer notre équipe. Le Comité leur souhaite la bienvenue. Ils ont apporté avec eux leur motivation et leurs idées permettant de proposer de nouvelles manifestations afin d'animer notre village en 2024.

- 23 mars : théâtre d'impro
- 26 mai avec le sou des écoles : vente de fleurs et vide-greniers.
- 16 juin : pique-nique au château.
- 6 septembre : forum des associations.
- 28 septembre : randonnée semi-nocturne.
- 18 octobre : Assemblée générale.
- 20 octobre : repas des classes en 4 et 9.
- 8 décembre : Huitres des lumières sur la place du village.

Le comité espère que les activités proposées connaîtront un accueil positif auprès des Passageoises et des Passageois. N'hésitez pas à nous contacter : cdf.lepassage38@gmail.com

Le comité dispose de chapiteaux et de plateaux : si vous souhaitez les emprunter, prenez contact avec Gaby Blanc : 06 78 95 20 84

Le Comité remercie chaleureusement Maryvonne Poulet et Serge Bellebault qui œuvrent depuis de nombreuses années. Ils restent à nos côtés pour nous apporter leur aide mais ont choisi de laisser leur poste au sein du bureau.

Après la réunion du 16 octobre, le bureau est composé comme suit :

Présidente et Président : Christine MOREL, Jean-Louis RABATEL

Vice-président : Gaby BLANC

Secrétaire : Estelle REY - Secrétaire adjoint : Guillaume HOLSTEYN.

Trésorière : Danièle RONDEPIERRE - **Trésorière adjointe** : Michelle BARBIER

Contacts :

Christine MOREL : 06 51 39 13 02

Courriel : christinemorel@free.fr

Jean-Louis RABATEL : 06.32.58.65.69

Courriel : jean-louis.rabatel@wanadoo.fr

Comité des fêtes.

Courriel : cdf.lepassage38@gmail.com



Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

L'USCP est un nom qui est maintenant connu depuis longtemps par les Cassolards et les Passageois. Présent depuis 2006, le club de football regroupe une centaine de licenciés regroupés sur tous les niveaux, des U6 aux séniors.

Club familial, convivial et qui a pour vocation de faire participer tous ses membres, des débutants aux plus confirmés, l'USCP est le lien entre deux villages autrefois rivaux devenus amis.

Composé exclusivement de bénévoles, le club est présidé par Flavien Bechet assisté de Romain Viudez en qualité de vice-président. Dans le bureau on retrouve Loïc Grutter le nouveau secrétaire du club, Ghislain Breuil le trésorier, Emilien Bechet, Louis Granat et Laura Youbi, Kim Hoang qui fait la liaison entre le comité des fêtes de Saint-Didier-de-la-Tour et le club et les deux nouveaux entraîneurs du club qui sont venu apporter un vent de fraîcheur : Léo Guinet et Tristan Vendeville.

Un grand merci à Nathalie qui a laissé la main cette année à Loïc dans son rôle de secrétaire.

On notera aussi le retour aux affaires de Nadège en tant que correspondante pour les tous petits.

Au niveau du sportif, nous ne nous attarderons pas sur les résultats des petits qui sont avant tout là pour le plaisir de jouer et de s'améliorer.

Nous allons tout simplement remercier les encadrants qui ont été présents tout au long de l'année.

Pour les U5-U9, un grand merci à Alixan Michel et Loïc Grutter qui ont réussi cette année à faire gonfler leurs groupes respectifs de manière exponentiel.

Pour les U11, un grand merci à Romain qui a pris le rôle d'entraîneur laissé vacant en cours de route.

En U13, U15 et U17, le club est en entente avec le FC2V (Virieu, Valondras) afin de permettre à tous nos joueurs de pouvoir s'exprimer sur le terrain sans soucis d'effectif. Cela nous permet aussi d'avoir de nombreuses équipes et de voir le niveau de chacun augmenter.

En U13 la saison a été satisfaisante avec des résultats très positifs grâce à leur coach Denis Cécillon et David Poletto. Mention spéciale à Denis qui a passé son diplôme d'entraîneur.

En U15, avec un bel effectif d'une trentaine de joueur, le niveau de jeu et les résultats n'ont fait que s'améliorer et l'équipe Une n'était pas loin du graal.

Enfin en U17, l'équipe a connu une saison plus compliquée que l'année précédente avec des résultats en dents de scie.



En seniors, la saison s'annonçait compliquée avec une refonte du championnat qui pouvait laisser craindre une descente en fin de saison. Il n'en est rien pour les joueurs qui ont fini brillamment 4^{ème} et ont joué les trouble-fêtes jusqu'à la fin.

Cette année marque le retour d'une équipe Deux, encadrée par Kim et Marc.

Un grand merci à Carole qui gère maintenant nos deux buvettes d'une main de maître.

La saison 2022/2023 a été une année réussie au niveau des manifestations !

Les calendriers dans nos villages sont toujours un succès.

La fête de la bière a été une réussite, mais inférieure à l'année passée, en espérant que l'année prochaine les personnes soient au rendez-vous.



Enfin le concours de pétanque, qui s'est cette année déroulé sous le soleil a vu une soixantaine de doublettes tâter du cochonnet à Saint-Didier-de-la-Tour.

Le premier Fest'oval, en collaboration avec la Gym et le Sou des Ecoles de Le Passage n'a pas connu le succès escompté. Nous espérons que l'année prochaine avec un alléchant France-Angleterre au programme, l'évènement trouvera son public.

Pour la saison prochaine, ces manifestations sont maintenues avec l'apparition d'une nouveauté : un tournoi de football à 6 contre 6 à Saint-Didier-de-la-Tour.

Les dates à retenir :

- Fest'oval de Le Passage le 16 mars
- Fête de la bière à Saint-Didier-de-la-Tour le 13 avril
- Tournoi de foot le 20 mai à Saint-Didier-de-la-Tour
- Tournoi de pétanque à Saint-Didier-de-la-Tour le 31 août
- Calendrier à Le Passage le 30 novembre

Pour plus de renseignements, contacter Flavien Bechet au : 06 86 93 82 52

Association Sportive Le Passage Football Vétérans



A.S.P VETERANS

Tout comme la saison dernière, L'A.S.P. vétérans compte une dizaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 ans et 68 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte-Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les 2 communes.

En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21 H 15. Cette année, nous sommes 9 équipes dans la poule et la saison se terminera le 01 juin 2024 ou le 08 juin 2024 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère qui participent au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas ce qui nous permet de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe.

Mais surtout ce match du vendredi et sa troisième mi-temps nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.

Nos manifestations :

- Boudins/Diots : le 10 décembre 2023
- Concours de boule lyonnaise : le 27 avril 2024
- Assemblée générale, dates pressenties : Courant juin 2024 (date à définir)
- Boudins/Diots 2024 : le 15 décembre 2024

Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe ou le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !

Pas d'enjeu, que du jeu !!

Le bureau :

Président : Denis VASSELLA

Président adjoint : Mathieu BARBIER (tél : 06 30 90 34 12- mail : ninemat@gmail.com)

Trésorier : Didier CASSON

Secrétaire – correspondant : Laurent VALLON

Secrétaire adjoint – correspondant : Patrick THERY

Le Président, Denis VESSELLA

A.C.C.A

L'A.C.C.A est ravie de vous annoncer que la traditionnelle matinée du boudin aura lieu le dimanche 7 janvier 2024.

Pour passer commande, veuillez scanner le « QR Code » suivant :

Le Bureau :

Président : BARBIER Florian

Vice-président : MAISONNAS Frédéric

Trésorier : BARBIER Thomas

Vice-trésorier : MAISONNAS Killian

Secrétaire : BELLAT Tristan



Sport et Loisirs

Nous proposons cette année un nouveau créneau le jeudi matin, de la marche nordique pour débutants, animée par Nadège Mermillod-Blondin. Une dizaine de personnes ce sont inscrites. Le samedi matin est maintenant consacré aux marcheurs confirmés.

Cette année, nous avons aussi augmenté le nombre d'adhérent.e.s dans tous les cours, c'est une belle saison qui se profile.

Bravo et merci à Angélique et Nadège qui assurent et nous permettent de nous maintenir en forme, toujours dans la bonne humeur !

Voici nos propositions de cours :

➤ A la salle des fêtes de Le Passage :

- Le lundi de 18H à 19H15 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux)
- Le mercredi de 18H30 à 20H00 : **CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE** (Step, LIA, Bootcamp, Pilates, Stretch).

➤ A la salle des fêtes de Blandin :

- Le lundi de 19H30 à 20H45 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux).

➤ Départ de la salle des fêtes de Le Passage :

- Le jeudi matin à partir de 9H00 : **MARCHE NORDIQUE** pour débutants.
- Le samedi matin à partir de 8h30 : **MARCHE NORDIQUE** pour confirmés.

Pour celles et ceux qui seraient intéressé.e.s, merci de nous contacter, la plupart des cours sont complets. Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Florence Boulon

Membres du bureau :

Présidente : Florence BOULON (06 49 45 81 00)

Trésorière : Jocelyne JAUNEAU

Vice-trésorière : Fabienne FRECHET

Secrétaire : Christèle BECHET



Petit retour en arrière ... Année 2022-2023

• **VENTE DE BRIOCHES, le 01 octobre 2022** : malgré la pluie, ce fut un beau succès.

• **VENTE DE CHOCOLATS et BISCUITS de Noël et GOURDES** : pour les familles de l'école.

• **SPECTACLE de NOËL, le 16 décembre 2022** : avec la Compagnie Les Zinzins pour le spectacle "Disco Z" suivi de la venue du Père Noël et distribution d'un sachet gourmand.

• **BOUM DES ENFANTS, le samedi 28 janvier 2023** en fin d'après-midi.

• **Défilé du CARNAVAL dans le village,**

le 25 février 2023 : il a permis de réunir différentes générations autour du groupe *Batukasol* (Batucada de Soleymieu) dans le village, avec l'aide du Comité des Fêtes. La fête s'est poursuivie à la salle Camille Barbier, toujours en rythme avec le groupe *Batukasol*, suivi par un concours de déguisements. Une journée appréciée par les petits comme les grands.



• **FEST'VAL, le 18 mars 2023** : Journée Rugby organisée en association avec l'USCP (Foot) et Sports et Loisirs (Gym) avec buvette, snack ... dans une ambiance « comme au Pub ».

• **DISTRIBUTION DE CHOCOLATS DE PÂQUES, le 7 avril 2023** : animée par 2 mascottes qui ont donné à tous les enfants de jolis sachets garnis et un goûter offert à la sortie de l'école.

• **La VENTE DE FLEURS/PLANTS, le 14 mai 2023** : qui a toujours du succès, avec cette année une vente de plats à emporter.

• **La FETE DE L'ECOLE, le 24 juin 2023**, a démarré par les spectacles des enfants, préparés par les enseignants, suivis de la remise d'un bon d'achat pour les futurs sixièmes. La journée s'est poursuivie à la buvette avec snack et barbecue. Les jeux de kermesse ont démarré en début d'après-midi, avec aussi 2 châteaux gonflables, et des jeux en bois en libre accès toute la journée. A partir de 12h, une enquête (*Mystère au temps des châteaux forts*) organisée dans le village, par GIN'Steve, habitant de Le Passage, a amusé petits et grands ! Grâce à la **participation généreuse** de professionnels, la tombola a pu offrir de très beaux lots, comme les chèques cadeaux d'un montant total de 1000 € !



Nous remercions donc vivement les donateurs !

Il y a eu aussi le retour de la **sortie commune, 4 mai 2023**, réalisable grâce aux bénéfices du Sou des Ecoles, mais aussi à la participation des enseignants et de la Mairie. Toute l'école a donc passé la journée à Lyon, en démarrant avec la visite du musée des Confluences, suivi du pique-nique et pour finir visite à bord d'un bateau sur la Saône. Ce fut une journée remplie de souvenirs pour les enfants.



Un grand MERCI à **tous les parents bénévoles** pour leur aide et leur présence, durant ces manifestations.

Nous remercions, également, la Municipalité et le Comité des Fêtes pour leur aide au bon déroulement de ces évènements.

Nouveau bureau !

Président : M. DUPERRAY Antoine

Vice-Présidentes :

Mme GUINEPAIN France et Mme RIGARD Delphine

L'Assemblée Générale a eu lieu le 22 septembre 2023.

Il y avait 17 représentants de familles, mais toujours une vingtaine de parents membres actifs.

Voici le nouveau bureau :

Trésorier : M. PASCAL Joël

Trésorière adjointe : Mme BAUDOIN Sylvia

Secrétaire : Mme BAILLIF Elodie

Secrétaire adjointe : Mme RUEL Sophie

Année 2023-2024

VENTE DE BRIOCHES : le samedi 7 octobre 2023.

Nous remercions les habitants du village de leur accueil chaleureux.

VENTE DE CHOCOLATS ET FROMAGES (Fruitière de Val-de-Virieu) pour les fêtes de Noël, catalogues des chocolats

distribués uniquement à l'école mais vente de fromages ouverte à tous.

BOUM DES ENFANTS : le samedi 18 novembre 2023 en fin d'après-midi (réservée aux enfants de l'école).

SPECTACLE DE NOËL : le vendredi 22 décembre 2023, avec La Toute Petite Compagnie pour le spectacle « La Boîte à gants » et la venue du Père Noël et distribution d'un sachet gourmand.

A venir !

Défilé du CARNAVAL, dans le village avec la batucada Batukasol de Soleymieu : le samedi 10 février 2024, ouvert à tous les habitants de Le Passage.

Le FEST'OVAL : le samedi 16 mars 2024, en association avec l'USCP (Foot) et Sport et loisirs (Gym), une journée de

retransmission du Tournoi des 6 nations (3 matchs de Rugby), avec buvette, snack et animations pour enfants, dans une ambiance « comme au Pub ».

DISTRIBUTION de CHOCOLATS DE PÂQUES à la sortie de l'école : le vendredi 12 avril 2024 avec un goûter offert.

VENTE DE PLANTS ET FLEURS et VIDE GRENIER : le dimanche 26 mai 2024 avec buvette, en association avec le Comité des Fêtes.

FETE DE L'ECOLE : le samedi 29 juin 2024 avec snack et buvette le midi et kermesse l'après-midi.

VENTE DE BRIOCHES : le samedi 5 octobre 2024 matin.

VENTE DE FROMAGES : le vendredi 15 novembre 2024.

BOUM DES ENFANTS : le samedi 16 novembre 2024 en fin d'après-midi.



Nous sommes très heureux de pouvoir, une nouvelle fois, proposer de nouvelles manifestations avec d'autres associations. Nous les en remercions !

Et bientôt vous allez pouvoir connaître l'actualité du Sou des Ecoles grâce à un site internet !

Lors de ces manifestations, nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ces journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie de notre village.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Sou des Écoles via la boîte mail suivante :
soudesecolesdupassage@gmail.com

L'ensemble du bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

L'équipe du Sou,
Le Président,
Antoine DUPERRAY

Les Amis du Château du Passage

Cette année à venir voit une pause dans les très gros travaux entamés jusqu'à présent. Mais **l'association des amis du Château** va grandement participer à la réfection des murs entre le terrain de foot et les terres du Château. Ce sera de nouveau un beau mur en pisé, avec une belle couverture qui va pousser au printemps.

Les **Journées du Patrimoine** se dérouleront les 20, 21 et 22 septembre 2024.

- le vendredi 20 et samedi 21 septembre : **visites nocturnes insolites à la lanterne** qui rencontrent toujours un vif succès.
- Les samedi 21 et dimanche 22 avec les **visites historiques guidées en journée**.

C'est un moment toujours très ressourçant pour nous car le public ravi, partage avec nos bénévoles encouragements et soutien.

Les cavaliers de l'armée de Napoléon ne reviendront pas car l'association n'existe plus...nous en sommes bien chagrinés.

L'année 2024 verra ses animations culturelles augmenter :



- Les **soirées enquêtes** nous présentent, le **samedi 6 avril** en fin de journée, une nouvelle troupe plus jeune mais tout aussi habile va nous faire découvrir les mystères : soyez là ...et place à l'aventure !!!
- Sinon en automne la compagnie « coup de théâtre » nous fera chercher, rire et sursauter suivant les moments de l'**enquête** !
- Outre le côté « Sherlock Holmes » de ces soirées, vous découvrirez le Château de Le Passage sous d'autres facettes en allant dans des lieux jamais ouverts à la visite.
- N'hésitez pas à venir aussi avec les plus jeunes chercher les trésors du Château grâce aux **chasses aux trésors** que nous pensons mettre en place pendant les petites vacances.

jeunes chercher les trésors du Château grâce aux **chasses aux trésors** que nous pensons mettre en place pendant les petites vacances.

Le bureau :

Présidente : **Isabelle de Saint-Romain**

Trésorier : **Thierry de Saint-Romain**

Secrétaire : **Océane Willame**

Contact : **Thierry de Saint-Romain – Tél : 06.60.09.24.45**

Le Passage Classic Festival

Coté musical, l'an prochain verra revenir tout le pétillant d'**Offenbach avec la PERICHOLE** le **vendredi 23 août**. Ce spectacle sera précédé par un **concert en balade le samedi 17 août**. Et le **dimanche 18** un beau goûter concert. Cette année, avec la canicule, nous avons installé artistes et spectateurs dans la fraîcheur de la cave : l'ambiance était plus intime mais le champagne a pétillé et les gaufres ont été fort appréciées.

Sachez que toutes ces animations culturelles demandent un investissement de nos associations mais aussi financier. Nous comptons sur votre soutien en nous faisant de la publicité active auprès de vos connaissances et de votre réseau. Ces événements ne peuvent survivre qu'avec du public.

Comme beaucoup d'autres, vous pouvez rejoindre notre association afin de nous prêter main forte pour de grands ou petits événements : car la vie au Château de Le Passage n'est pas forcément la vie de château.

A bientôt.

Le bureau :

Président : **Thierry de Saint-Romain**,

Trésorière : **Isabelle de Saint-Romain**

Secrétaire : **Benoit Samarcq**

Contact : **Thierry de Saint-Romain - Tél : 06.60.09.24.45**



Les Cavaliers d'Indica

Les écuries d'Indica en pleine expansion !

Les écuries d'Indica, centre équestre Passageois, rassemble plus d'une centaine de cavaliers de 3 à 83 ans ! Que ce soit pour une équitation de loisirs ou de sport, notamment en Concours de Saut d'Obstacles, les cavaliers profitent d'installations récentes avec cette année, la mise à disposition d'un Club House tout neuf, chauffé et climatisé, pour pouvoir passer un moment convivial et confortable avant et après les cours d'équitation.

L'équipe Compet' s'est agrandit, et les enfants participent toute l'année à des compétitions de saut d'obstacles afin d'obtenir les qualifications nécessaires pour monter au championnat de France en juillet 2024 à Lamotte Beuvron, où l'on espère tout comme l'année dernière repartir avec un podium. Notre cavalière Maia et notre poney Echo d'Indica, né à la maison, ont brillé toute la saison en catégorie AS2C 110cm, et confirment leurs performances en terminant médaille d'argent au championnat 2023 !

Côté école d'équitation, les cours collectifs et individuels sont assurés toute l'année même lors des jours de pluie grâce à la structure couverte (manège) permettant de dispenser les cours à l'abri. Un deuxième manège est en cours de construction. Pour les chevaux, tout le monde en box pour être au chaud et au sec, avec sortie journalière au paddock pour prendre l'air avec les copains.

Chaque vacances scolaires, nous proposons des stages d'équitation, le planning est disponible sur notre site internet ecuries-indica.fr , les activités sont diverses et variées, la bonne humeur est assurée grâce à la super équipe de monitrices et les bénévoles de l'association.

Pour nous suivre => Ecuries Indica sur Facebook et Instagram

Contact pour l'activité école d'équitation :

Elodie au 06.72.37.89.27

Contact pour l'activité écurie de propriétaire :

Vincent 06.69.18.32.33

Les écuries d'Indica

77 chemin de Chélieu

38490 LE PASSAGE

ecuries.indica@gmail.com

asso.indica@orange.fr



Rando Amitié Le Passage



L'année 2023 de Rando Amitié

Toujours bien portante, l'association compte une bonne centaine d'adhérents répartis en trois groupes. Ainsi chacun peut aller selon ses capacités.

L'assemblée générale de l'association s'est bien déroulée autour d'un bon repas à la Taverne Rustique de Saint-Chef.

Les rois ont été fêtés dignement et les bugnes promptement avalées dans la foulée. En raison des jours plus courts l'hiver, les balades sont programmées dans les environs : de Charancieu à Val-de-Virieu en passant par Valencogne, la Bâtie-Montgascon et autres lieux agréables.

L'été nous emmène un peu plus loin de Saint-Béron à Jongieux ou encore vers le château de Bressieux.

Les sorties "raquettes" du jeudi ont également pu débuter en janvier chaque fois que la neige a bien daigné faire son apparition cette capricieuse !

Heureusement cet été nous avons pu nous rattraper avec les sorties montagne. Nous avons vu la cabane de Bellefont en Chartreuse, la dent de Pipay, le pic Saint-Michel, Termignon et les passerelles du Monteynard entre autres. Bien sûr cela s'est terminé par un joyeux repas à Lescheraines.

Les séjours ont été très prisés par nos adhérents.

Du 8 au 13 mai c'était à Carry-le-Rouet dans les Bouches-du-Rhône où il y avait tout le confort : piscine, sauna, hammam, bain à remous, soirée dansante, jeux. Que du bon temps !

Du 12 au 15 septembre c'est Buis-les-Baronnies qui nous a accueillis dans le village Vacances la Fontaine d'Annibal.

Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous les Passageoises et Passageois, sans oublier les sympathiques randonneurs qui viennent des alentours nous apporter leur bonne humeur, de joyeuses fêtes et une agréable année 2024.

Le bureau :

Présidente : Madeleine Ligabue

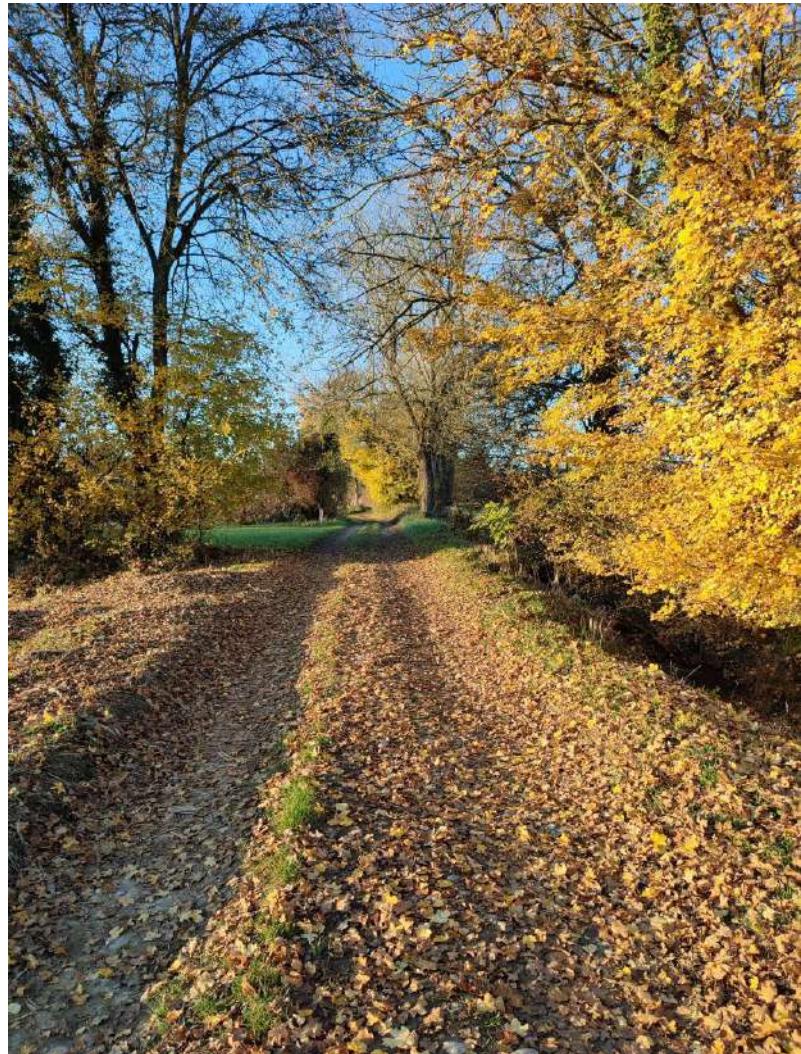
Vice-Présidente : Michelle Frechet

Trésorier : Marcel Genin

Trésorière adjointe : Arlette Gros

Secrétaire : Marie-Christine Sagnal

Contact : 06.89.29.22.88





L'association « **100% VF, Variété Française** », ouverte à tous, a pour volonté de promouvoir la variété française et de sensibiliser nos concitoyens à la musique au travers de concerts, d'animations publiques (fêtes de la musique, comités des fêtes, spectacles, inaugurations, ...) et de fêtes privées.

Les répétitions se déroulent à la salle Mont-Blanc le samedi après-midi de 13h30 à 18h tous les 15 jours.

« **100% VF Variété Française** » est aujourd’hui un groupe de musiciens et de chanteurs amateurs de toutes générations ayant l’envie première de pratiquer la passion de la musique et de la partager.

Notre groupe compte actuellement 10 membres : 2 chanteurs et 1 chanteuse, 2 guitaristes, 1 bassiste, 1 violoniste, 1 pianiste, 1 batteur et 1 saxophoniste qui reprennent de nombreux titres de la variété française : de Piaf à ZAZ en passant par Cabrel, Sardou, Hallyday, Goldman, Calogero, etc...

Durant cette année 2023, notre groupe a eu l’occasion et le plaisir de se produire sur 6 manifestations :

- **Le 17 juin 2023** : lors de la fête de la musique organisée par la commune de Corbel en Savoie : Quel plaisir de jouer dans cet accueillant village de montagne dans un décor naturel magnifique !!
- **Le 08 juillet 2023** : dans le cadre d'une soirée privée conviviale et chaleureuse pour les 75 ans d'un habitant de Le Passage.
- **Le 15 octobre 2023** : à Panissage pour un concert organisé par l'association « Val de Rêves » au profit de la maison de retraite « Les Tourelles » à Val-de-Virieu.
- **Le 22 octobre 2023** : pour un concert organisé par le CCAS de Cessieu à l’occasion du repas des anciens.
- **Le 12 novembre 2023** : pour un concert organisé par le CCAS de Le Passage à l’occasion du repas de l’amitié.
- **Et le 25 Novembre 2023** : où nous avons eu le plaisir de vous proposer le concert annuel de notre groupe 100% VF variété française à la salle Camille Barbier de Le Passage.

Nous espérons que l’année 2024 nous permette de nous produire davantage sur scène et de vous retrouver nombreux notamment **le 23 Novembre 2024** pour notre concert annuel à la salle Camille Barbier de Le Passage, car le partage de la musique avec notre public est avant tout un immense plaisir pour tous.

Musicalement,



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

M. QUEUDOT Laurent, Président de l'association « 100% VF variété française »

Tel : 06.79.64.46.00

Courriel : 100vf@orange.fr

L'Art et l'Amitié à Le Passage



2023 Une nouvelle année vient de s'écouler.

La section de l'Art et l'Amitié comprend actuellement dix adhérentes qui se partagent les plages horaires du jeudi après-midi de 14h30 à 20h30 en deux groupes.

Merci encore à la municipalité de nous offrir la possibilité d'utiliser la salle Mont Blanc durant les jeudis après-midi. Le cours du soir permet d'exercer cette activité si enrichissante pour les personnes qui travaillent. On modèle la terre dans une ambiance agréable. Chacune crée sa propre sculpture minutieusement choisie souvent d'après une image modèle. Je n'en connais aucune qui n'ait pas réussi une belle œuvre comme vous pouvez le constater d'après les photos jointes.

En 2024 aura lieu la biennale « Corbelin Art'2024 » lors des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre 2024. L'Art et l'Amitié sera présent et vous aurez le loisir de juger des progrès de chacune.



Le monde va mal, l'année se termine avec beaucoup de souffrances. Il faut garder dans nos cœurs l'espoir de jours meilleurs.

Nous vous souhaitons une bonne santé et plein de jours heureux pour 2024.
Contact : Christiane Vitetta - tel- 04.74.88.18.41

Les Foulées du Pas'sage

Ah ! Le monde moderne, courir, toujours courir... Eh bien nous, c'est ce qui nous anime. Association de course à pied, sans coach sportif ni affiliation à une fédération, nous sommes orientés loisirs. Lors de nos sorties, pas d'objectif chrono ou record à battre, chacun participe selon son niveau ou ses envies, l'objectif principal étant de partager et de progresser dans la bonne humeur.

Vous vous sentez capable d'effectuer une dizaine de km en courant, vous en avez assez de courir seul(e) dans votre coin, alors n'hésitez pas à nous contacter.



Si vous êtes tentés, rejoignez-nous ! Venez courir avec nous quelques séances pour vous faire une idée du groupe et vérifier si cela correspond à vos attentes avant de vous engager.



Les manifestations 2024 :

7 janvier galette des Rois - 20 janvier repas du nouvel an (oui, on est un peu en retard 😊) - 7 juillet randonnée pédestre – 6 septembre Assemblée Générale - 15 septembre matinée découverte de la course à pied - 7 décembre vente de sapins.

Nous avons eu quelques modifications cette année dans la composition du bureau. Nous en profitons pour dire un grand merci à Frédéric CHAUT-SARRAZIN président démissionnaire ainsi qu'à tous les nouveaux entrants et sortants pour leur investissement.

Composition du bureau :



- Président : Christian ROBBIANI
- Vice-président : Claude PERRIN
- Secrétaire : Christophe LANFRAY
- Secrétaire-adjointe : Pascale LANCIEN
- Trésorier : Frédéric CAVASIN
- Membres : Clarisse RAONAQ - Victoria SALCEDO - Christophe MATTOLINI
- Email : lesfouleesdupassage@gmail.com

- Facebook <https://www.facebook.com/lesFOULEESduPASSAGE38>

*Bonne année 2024 à
toutes et tous*

Claude PERRIN



K'aur à Cœur

GYM DOUCE / GYM SENIOR / FLY YOGA / PILATES / STRETCHING POSTURAL

Cours accessibles à tous, aussi bien à des personnes voulant reprendre une activité en douceur qu'à des personnes plus à l'aise qui pourront évoluer sur des options plus « difficiles »

Nos cours mixent différentes techniques : pilates, stretching postural, yoga, gym neuro dynamique, swiss ball. Nous travaillerons en profondeur et en douceur, progressant chacun à notre rythme en portant une attention toute particulière à notre respiration (pour garder ou améliorer notre mobilité thoracique une clef fondamentale pour garder énergie et vitalité).

Inscription possible tout au long de l'année

Objectifs et priorités :

- ✓ Protéger et renforcer nos muscles profonds : **dos, périnée...**
- ✓ Gagner en **souplesse et en mobilité** et améliorer notre posture
- ✓ **Se libérer de nos tensions** et s'offrir **détente et plaisir** dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
- ✓ Bienveillance, respect pour notre corps pour ses forces et ses faiblesses.



DATES ET HORAIRES DES COURS :

- ✓ **GYM DOUCE** : mardi à 19 h 15 et mercredi 9 h 00 à la salle de fêtes de Le Passage.
- ✓ **FLY YOGA** : Ateliers découvertes. Une **séance spéciale débutant une fois par mois** sur différentes communes pouvant nous accueillir. Cette année nous avons eu la chance d'avoir été accueilli pour du FLY YOGA à Le Passage. Un atelier par mois sur différents lieux tout autour de Le Passage (Saint-André-le-Gaz, Les Abrets en Dauphiné, Saint-Didier-de-la-Tour ...).

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :

Aurore 06.12.39.92.01 ; Mail : kauracoeur@outlook.fr

Association K'Aur à Cœur

Présidente Aurore TOUCHARD

Trésorier Marc MOURETTE

Secrétaire Natasha MOURETTE



Aline et Aurore

L'église de le Passage vous informe

Paroisse Sainte Anne – Mouv' Relais – 16 rue de Barbenière 38730 Val-de-Virieu

Président : FREYCHET Alain - tel. 04.74.88.71.24 – alfreych@gmail.com

9, Chemin Montaigne 38490 Le Passage

Trésorière : THUILLIER Aurélie – port.06 33 76 49 24 - aurelie.thuillier@outlook.fr

26, Chemin du Rual 38490 Le Passage

Secrétaire : CASPAR Françoise – port.06 83 93 58 51 - rainettes@wanadoo.fr

335, Rue de la Bourbre 38730 Val-de-Virieu

A.D.M.R



L'association ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour existe depuis 1969 et s'est donnée comme mission de permettre aux personnes de bien vivre chez elles et le plus longtemps possible selon leur désir (célibataires, familles, retraités, personnes handicapées ou malades...). Depuis septembre 2022, elle a fusionné avec l'ADMR de Saint-André-le-Gaz, étendant ainsi son action sur 2 communes supplémentaires.

L'ADMR a mis à profit l'année 2023 pour consolider cette fusion en s'installant dès février dans des nouveaux locaux mis à disposition par la Mairie de Saint-Didier-de-la-Tour. Alliant fonctionnalité et esthétique, ils permettent aux salariées administratives d'œuvrer dans un cadre renouvelé et d'accueillir les bénéficiaires dans les meilleures conditions.

Animée par des bénévoles qui choisissent leurs missions et le temps qu'ils souhaitent y consacrer, l'association s'efforce, avec les salariés qui y exercent leur activité, d'apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Si vous aussi vous avez envie de vous sentir utile au sein d'une équipe alliant engagement et convivialité, venez rejoindre notre équipe.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 04 74 97 54 05.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

SSIAD des deux Vallées



SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES
61 Rue de la Bourbre – 38730 VAL-DE-VIRIEU
04.74.88.29.60

Le SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES est une association locale de Service de Soins Infirmiers à Domicile.

L'équipe est composée :

- Une secrétaire qui vous répond et gère l'administration,
- De 2 infirmières, qui organisent, coordonnent et planifient les soins,
- D'une équipe d'aide-soignant(e)s dynamiques et professionnelles pour intervenir matin et soir tous les jours de la semaine.

Le service propose 34 places sur 16 communes sur prescription de votre médecin.

Des aides à l'hygiène, aux mobilisations, de la prévention et des conseils.

Une intervention qui soigne, qui prévient, qui rassure et fait du bien !

Pages Pratiques

Mairie

21 route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07

Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public à partir du 08/01/2024.

Mardi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 13h à 16h.

Vendredi de 16h à 18h30.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole communale

Téléphone : 04.74.88.16.82

Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr

Site : www.ac-grenoble.fr/ecoless38

Cantine et garderie périscolaires

Téléphone : 04.74.88.19.26 - Uniquement pendant les heures de cantine ou de garderie.

Défibrillateurs

Un se situe sur le mur extérieur du secrétariat de mairie et un autre dans la salle des fêtes Camille Barbier (à l'entrée).

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades) :

Téléphone : 04.74.88.20.17 Val-de-Virieu
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15

S.A.M.U. Social : Téléphone : 115

Gendarmerie : Téléphone : 17

Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Recours Médical des Vallons de la Tour :

15 rue des Canuts – 38110 Saint-Clair-de-la-Tour
Téléphone : 04.74.83.50.50

Sous-Préfecture

19 bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour-du-Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

Correspondante Dauphiné Libéré

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN

Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Agence Postale

22 rue Lavoisier – 38490 Saint-André-le-Gaz

L'agence est ouverte :

Le lundi de 14h à 17h

Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h

Le samedi de 9h à 12h

Horaire des levées de la boîte extérieure :

Du lundi au vendredi : 15h - Le Samedi : 11h

Maison France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives dans la vie quotidienne, impôts, CPAM, logement, emploi, formation, dossier retraite ou besoin d'un accès internet ou d'un poste informatique pour effectuer vos démarches, prenez rendez-vous dans l'un des deux guichets France Services ci-dessous.

Les horaires sont les suivants :

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h.

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-18h30.

Vendredi : 9h-12h30.

GUICHET : 82 chemin des Pâquerettes – 38480 Le Pont de Beauvoisin.

Téléphone : 04.76.32.71.99

Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

GUICHET : 22 rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour-du-Pin.

Téléphone – 04.74.97.05.79

Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

SYCLUM

Téléphone : 04.74.80.10.14

Courriel : contact@syclum.fr

Déchèteries horaires d'hiver

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture :

de 9h à 12h et 14h à 17h

lundi - mardi - vendredi et samedi

de 9h à 12h le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture :

de 9h à 12h et 14h à 17h
lundi - jeudi - vendredi et samedi
de 14h à 17h le mercredi.

Tapon à Fitilieu / Saint André le Gaz

Ouverture :

de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h : mardi et jeudi
de 9h à 12h et 14h à 17h le samedi.

ZI la Galandière à Val de Virieu

Ouverture :

de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h : mardi et jeudi
de 9h à 12h et 14h à 17h : le samedi.

Permanence « Bac Jaune » tous les vendredis sur le site de Rochetoirin (uniquement pour les nouveaux arrivants et changement de taille de bac).

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077
38353 La Tour-du-Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79
Courriel : contact@valsdudauphine.fr
Site : www.valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Vendredi : 9h à 12h30.

***Les services de la Communauté de communes**

Service Eau et Assainissement :

Téléphone : 04.74.97.44.23
Site internet : www.valsdudauphine.fr
Courriel : contact@valsdudauphine.fr
Astreinte : En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture au public, Tél : 04.74.96.79.38

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h
Mercredi et jeudi : 13h30 à 17h

Crèche multi accueil

Les P'tits Loups des Vallons
14 rue des Bains - 38110 La Tour-du-Pin
Téléphone : 04.74.88.96.23
Accueil : 7h30 à 18h30
Courriel : creche.latourdupin@valsdudauphine.fr

Relais d'Assistantes Maternelles

Val-de-Virieu

Téléphone : 04.26.78.39.94

Permanences téléphoniques le lundi de 16h à 17h et le vendredi de 13h30 à 15h30.

Courriel : ram.virieu@valsdudauphine.fr

Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour-du-Pin

Téléphone : 04.74.83.59.00

Courriel :

mediatheque.passerelle@valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 8h30 à 13h30 et 16h à 18h

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : 13h à 19h (le dernier vendredi du mois 20h)

Samedi : 10h à 17h

Médiathèque La Traversée

14 Place du Professeur Trillat – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.

Téléphone : 04.74.83.59.00

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 12h à 14h et 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 12h à 14h et 16h à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

Médiathèques les plus proches :

Médiathèque de Saint-André-le-Gaz :

Tél 04.74.88.78.72.

Médiathèque de Val-de-Virieu :

Tél 04.74.88.21.17

Atchoum le service de covoiturage solidaire

Ce service met en relation des passagers qui ont besoin de se déplacer avec des conducteurs prêts à rendre service. Ce dispositif est plutôt adapté pour les cours trajets et prévoit d'aller chercher les personnes chez elles et non à un point de rendez-vous. Pour faire sa demande de déplacement téléphoner au 08.06.11.04.44 ou sur la plateforme internet www.atchoum.eu.

Pour les conducteurs, vous devez vous inscrire comme conducteur sur le site www.atchoum.eu. Vous serez ensuite contacté par SMS ou mail dès qu'une personne proche de chez vous aura besoin de se déplacer.

Paiement par tickets mobilité vendus dans les Maisons France services ou par carte bancaire.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence : 3 passages Romain Bouquet - 38110 La Tour-du-Pin. Téléphone : 04.76.88.76.20
Accueil sur rendez-vous uniquement le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

Assistance Sociale

Bureau : Centre Médico-Social - 252 rue Léon Magnin – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.
Téléphone : 04.74.97.96.98
Permanence : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Retraite

Votre départ à la retraite approche ? Simplifiez-vous les démarches avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr. Plus besoin de vous déplacer pour demander votre retraite. Vous pouvez tout faire directement en ligne, depuis la constitution du dossier jusqu'à l'envoi des justificatifs.

Téléconsultation

2 sites où vous pouvez téléconsulter :
Pont de Beauvoisin, St Clair-de-la-Tour.

Le Pont de Beauvoisin

La borne de consultation est accessible pendant les heures d'ouverture de France Services à Le Pont-de-Beauvoisin. **Il est cependant conseillé de contacter France Services en amont de la téléconsultation afin de s'assurer de la disponibilité de la borne.**

Où se trouve la borne ?

France-Services

82 chemin des pâquerettes, ZA de Clermont 38480 Le Pont-de-Beauvoisin (à 3 min de le Pont-de-Beauvoisin centre, à côté du centre Leclerc).
Parking à disposition.

Site accessible aux Personne à Mobilité Réduite
Tél.: **04 76 32 71 99**

Horaires d'ouverture de France Services

Lundi : 9h-12h30 / 13h30 -17h
Mardi : 9h -12h30 / 13h30 -17h
Mercredi : 9h -12h30 / 13h30 -17h
Jeudi : 9h -12h30 / 13h30 -18h30
Vendredi : 9h -12h30

St Clair-de-la-Tour

Cabinet médical de téléconsultation Tessian
Grande pharmacie des Vallons
25 route de Faverges – 38110 St-Clair-de-la-Tour

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h30 / 13h30 -19h30
Mardi : 9h -12h30 / 13h30 -19h30
Mercredi : 9h -12h30 / 13h30 -19h30
Jeudi : 9h -12h30 / 13h30 -19h30
Vendredi : 9h -12h30 / 13h30-19h30
Samedi : 9h-12h30/13h30-18h30
Dimanche : Fermé



Salle des Fêtes – Camille Barbier

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 50 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 55 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 160 €
2 jours : 220 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 400 €
2 jours : 520 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 120 €
Extérieure : 1 jour : 280 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou du lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Validité : ancien modèle : 15 ans nouveau modèle : 10 ans (10 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron, Les Abrets, Val-de-Virieu. Faire sa pré-demande sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Payant en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron, Les Abrets, Val de Virieu. Faire sa pré-demande sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancien passeport.	Payant
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffé du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la carte nationale d'identité	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Aucun document délivré par la mairie.	La personne ayant l'autorité parentale doit remplir l'attestation disponible sur www.service.public.fr	Gratuit

Entreprises locales

ACTIVITE	ENTREPRISE	RESPONSABLE	CONTACT
Bar - Journal - Dépôt de pain	COMMERCE MULTISERVICES	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.62.67
Boulangerie bio	ESPRIT DU PAIN	MARTINEZ Véronique	06.30.03.61.91
Boulangerie pains spéciaux	FOURNIL LE PASSAGE	BURNICHON Véranne	06.88.33.98.92
Carrelage		COMIOTTO Maxence	06.13.87.57.30
Centre équestre	LES ECURIES D'INDICA	MUNOZ Vincent	06.72.37.89.27
Charpente	COCHARD	COCHARD Philippe	04.74.18.63.98
Climatisation - chauffage	LMJ Energies	CORNUT Lionel	04.74.92.76.80
Coiffeuse à domicile	FB Coiffure	BARBIER Fabienne	04.74.88.14.34
Commerce de bestiaux	LA PASSAGEOISE	PERRIN Denis	04.74.88.14.03
Conseiller immobilier	LAFFAY IMMOBILIER	LAFFAY Jean-Philippe	06.25.91.56.01
Conseils informatiques et logiciels		GEORGER Mathieu	09.50.66.84.67
Création artistique		CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
Création artistique		KERMOVANT Jeanne	04.74.88.18.95
	BOUT DE FICELLE NE SOYEZ PAS DUP	DUPERRAY Pauline	06.72.16.99.06
Création de vêtements - Couture	DAUPHINE EDUCATION CANINE	MEASSON Géraldine	06.30.25.77.59
Education canine	GIROUD Jean	GIROUD Fabrice	04.74.88.14.27
Electricité générale	MAELEC	QARIOH Maël	06.83.58.82.62
Electricité générale	PERRIN ELECTRICITE	BARBIER Mathieu	06.30.90.34.12
Elevage de chevaux - Pension	LES HARAS DU CABIT	BOULANGER Jean-Claude	06.19.81.64.03
Elevage de chevaux - Pension	LES HARAS DU SOUZAN	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Entretien général - Bricolage - Jardinage	STAN+	ANNEQUIN Stéphane	06.80.33.58.15
Etudes techniques en hydroélectricité	HYDROE	DUPERRAY Antoine	06.81.96.29.09
Gîte	LE FOUR A PAIN (gîte de France)	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Gîte	JEAN BENOIT (gîte de France)	CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
	TPM Maçonnerie	POULET-MARSHALL Thibault	06.47.62.34.76
Maçonnerie générale	BO MECANIQUE	OSTANSKI Yohan	04.26.38.61.39
Mécanique	MENUISERIE COMTE	COMTE Gérald	06.13.73.29.47
Menuiserie		SAGE Frédéric	06.20.96.16.23
Menuiserie bois et PVC	BERGER POULAT MENUISERIE	BERGER POULAT Olivier	06.72.99.94.07
Menuiserie Charpente		TARDY-PANIS Jean-François	06.71.20.68.31
Nettoyage	JEFF SERVICES		
Nettoyage	NET+SERVICE	RAHMOUNI Karim	06.09.13.32.80
Pension canine	DAUPHINE PENSION CANINE	DEHORS Franck	06.30.82.74.17
Pension chevaux et travail	ESPRIT EQUIN	MARTINEZ Véronique	06.30.03.61.91
Pet sitting pour chiens et chats	KH Services Animaliers	BURGOS Mégane	06.81.88.14.54
Piscine et système d'arrosage	IRRIJARDIN	THOUVENIN Thierry	04.76.32.18.12
Pizza au feu de bois (vendredi soir et samedi soir - parking du stade)	LA PIZZAGEOISE	GOBERTIER Bruno	06.31.94.16.50
Plâtrerie - Peinture	LOLO	TANGAMA Loïc	06.32.90.03.60
Plomberie - sanitaire - chauffage	GIROUD Raphaël	GIROUD Raphaël	06.26.65.07.71
Produits de soin pour chevaux et sabots	SOS SABOTS	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Récupération d'épaves		MEINDER Frédéric	06.40.73.34.03
Restaurant	LE BISTROT GOURMAND	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.62.67
Restaurant	LE CAMPAGNARD	CARTILLIER Annie	04.74.88.14.51
Tous travaux extérieurs	ETS F. PERRIN	PERRIN Franck	06.30.73.53.51
Traitement de l'eau	EAULYMPIC	BOISSENET Stessy	04.74.33.64.48
Travaux VRD	CMD	DEBATTY Marc	07.79.75.80.09
Travaux publics	TLTP	BOULON François	06.07.84.60.20

Si une information est erronée ou si une entreprise n'apparaît pas dans cette liste, merci de le signaler en mairie, par courriel à l'adresse : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Nouveaux arrivants en 2023

M. HOLSTEYN Guillaume et Mme PICOT Cyndie, Chemin du Magnit
M. MOUVEAU Laurent et Mme MULTIN Anne, Chemin de Saint Pierre
M. DEBIC Alain et Mme OSTANSKY Sandrine, Chemin de la Fauconnière
M. CAROEN Jérémie et Mme GOUTTE Jennifer, Chemin de la Fauconnière
M. et Mme DEVEAUX Sébastien, Chemin de Chélieu
M. CORREIA Patrice et Mme CHARBONNIER Angeline, Chemin du Moriot
M. et Mme COURVEAULLE François, Chemin du Moriot
M. MAITRE David et Mme FRAISSE Perrine, Chemin du Tramoley
Mme REYES/GUILLOT, Impasse des Aulnes
M. PUISSANT Cédric et Mme DIVRY Stéphanie, Impasse des Aulnes
M. et Mme BENEST, Chemin des Vernes
M. ROYER Allan et Mme DELORT Elodie, Chemin du Souzan
M. CHABOUD Benoit, Chemin de la Fauconnière
Mme LEBACQ Thiphaine, Chemin des Villettes
M. SENECAUX Jean-François et Mme MOTTE Raphaële, Chemin du Villard



Accueil des nouveaux arrivants 2022

Etat Civil 2023

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2023

Naissances

5 naissances dont :

DEBEC Kate	28 août 2023
ALVES DUARTE Clémentine	29 septembre 2023
BATTISTA Ézio	02 octobre 2023
DELUBAC Nora	17 novembre 2023

Mariages

RUTILY Amaury - ALPY Edwige	28 janvier 2023
DUCRET Christophe - CHENU Manuelle	29 avril 2023
DESMARETZ Olivier - GOUPIL Justine	22 juillet 2023
PONCET Jérémie - RABATEL Mélanie	26 août 2023

Décès

ALBERT Claude	16 février 2023
PAILLET Pierre	02 mars 2023
HARAUCHAMPS Henriette	10 juin 2023
DUVAULT Lucette	24 septembre 2023
GUILLAUD Michel	01 décembre 2023



Accueil des nouveau-nés 2022

Sainte Barbe 2023



Photo des pompiers passageois à l'occasion de la Sainte-Barbe 2023

De gauche à droite :

TRABBIA Anthony - ANNEQUIN Stéphane - COMTE Michel - MAILLARD Mathieu - BOULLOUD Jean Michel - BARNIER Sacha

Absente sur la photo FRECHET Sandrine

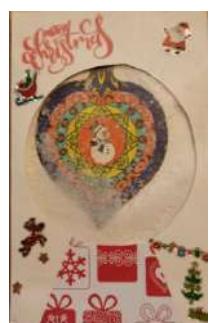
Commission Communale d'Action Sociale

Muguet et Colis de Noël



A l'occasion du 1^{er} mai, la Commission d'Action Sociale a offert un petit bouquet de muguet aux aînés de notre commune.

En fin d'année, les membres de la Commission Communale d'Action Sociale ont préparé 38 colis gourmands accompagnés d'une carte confectionnée par les enfants de la garderie.



101 bougies



Monsieur Le Maire, a remis un présent à Louis BERGER à l'occasion de son 101^e anniversaire en présence de ses filles Annie Béchet et Nicole Comte.

Repas de l'amitié

74 invités au repas de l'amitié se sont retrouvés entre amis, voisins ... autour d'une bonne table et dans la convivialité et une bonne ambiance. L'animation musicale assurée par l'association passageoise 100 % VF a fait chanter et danser les convives.

Le doyen, Louis BERGER et la doyenne Jeannine CLEMENT-LACROIX étaient bien présents au rendez-vous.



Mutuelle communale et livraison à domicile

Mutuelle communale

Une permanence de MUTUALP, mutuelle communale aura lieu le 23 janvier 2024 dans la salle du conseil. Pour toute étude et tout renseignement, contacter M. Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28.

Livraison à domicile

Le magasin, Carrefour Express (successeur de Huit à huit) à Saint-André-le-Gaz, livre à domicile épicerie salée, sucrée et produits frais. Pour toutes informations : 04.74.88.17.08.

Cinéma en plein air



Le 25 juin, en partenariat avec la Communauté de communes les Vals du Dauphiné, une séance de cinéma plein air a été renouvelée, environ 130 personnes ont assisté au film en nocturne « Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon Dieu ? ».

Coordination gérontologique

La reprise après Covid est difficile comme pour de nombreuses associations.

Notre Assemblée Générale a eu lieu, comme tous les ans, directement dans un restaurant, au bord du lac de Charavines, chacun payant son repas.

Nous avons sollicité notre autocariste afin d' organiser un voyage à l'automne et envisageons de reprendre notre atelier «bien vivre à domicile», stoppé net par le Covid.

Nous avons été très touchés par deux décès, celui de notre vice-président René Jacquand, avec qui nous avons partagé de si bons moments et de Philippe Boyer, directeur de la Maison de retraite. Suite à la signature d'une convention, beaucoup ont été bénévoles pendant 14 ans, certains le sont encore.

Des membres de notre association bénéficient du dispositif «Atout'âge» tandis que d'autres participent au groupe de parole «l'instant» au centre de soins de Val-de-Virieu.

Nous présentons, une nouvelle fois, nos condoléances à Danièle et à Brigitte.

Le bureau

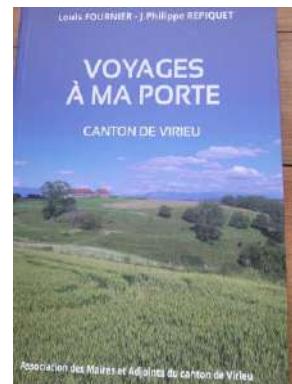
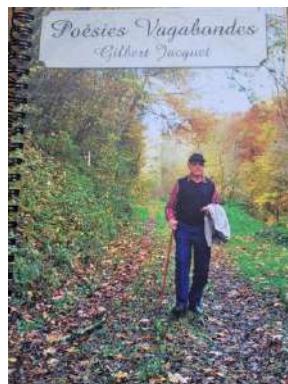
Nos deux livres sont disponibles

«poésies vagabondes»

«voyages à ma porte»

Contact : gasnier.noelle@orange.fr

Présidente



Départ et arrivées



Départ :

Pendant plus de 30 ans au service de la commune, Yolande VILLARD, secrétaire de mairie prend sa retraite en mars 2024.

Nous la remercions sincèrement pour son travail accompli, son accueil, sa disponibilité et son sens du service public.

Nous lui souhaitons une très bonne et heureuse retraite.

Arrivées :

En septembre, Lucy ROUSSEAUX a pris ses fonctions de secrétaire de mairie et travaille actuellement en binôme avec Yolande jusqu'à son départ.

Vous avez peut-être déjà fait sa connaissance lors de votre venue en mairie.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et une très bonne intégration au sein du personnel communal.



Début 2024, une nouvelle personne (en cours de recrutement) prendra ses fonctions au secrétariat de mairie en remplacement de Laurence GALLOIS qui a quitté son poste en septembre pour travailler à plein temps dans sa commune d'origine.



Cali BARBIER, Léana BARBIER, Léonie COGNE, Sélène CROSSE, Malo DA RIVA, Josselin DI TOMMASO, Noé DUCRET, Raphaël GARRAULT, Eulalie GUILLAUD, Kaëna HARO, Jimmy HENRY-BAUDOUIN, Swan MONTAGANT-RENTIER ROGIER, Alexane QUINTO, Lizéa VIAL, Mathis GAILLARDON (absent de la photo) ;

Ces 12 élèves ont reçu, en cadeau une calculatrice pour marquer la fin de leur scolarité dans notre école communale.

Ecole Primaire Publique

L'école accueille 95 élèves de la petite section jusqu'au CM2. Les horaires de l'école sont : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



Equipe pédagogique & classes :

***PS-MS : 29 élèves :** Jérôme Moine + Christèle Béchet (Atsem)

GS-CP: 20 élèves : Amandine Dieudonné + Adeline Nion (le lundi) + Danaë Paguet (Aide)

CE1-CE2 : 22 élèves : Nicolas Bruyère

CM1-CM2: 24 élèves : Marielle Barbier

Pour le service périscolaire : Carole Lanfray,

Cécile Chaduiron, Nadège Belhedli et Arlette Double (absente de la photo)

Au cours de l'année 2023, les élèves de l'école ont profité de différents projets financés par la Communauté de communes et le sou des écoles de Le Passage.



Au mois de mai, toute l'école s'est rendue à Lyon pour une visite au Musée des Confluences et une croisière sur la Saône.



Les classes de GS/CP et CM1/CM2 ont eu la chance de rencontrer des auteurs de littérature jeunesse par le biais de la médiathèque Lireval de Val de Virieu.



Suite à un projet pédagogique sur les dinosaures, les élèves de GS/CP sont allés à la rencontre de ces géants à Hauterives.



Les CE1/CE2 ont participé à l'automne à un cycle rugby organisé par les VDD.



Les élèves ont aussi bénéficié de spectacles vivants tels que « Caddie à Caddie » à Châbons (janvier 2023) ou « La boîte à gants » pour Noël 2023.

Les GS, CP, CM1 et CM2 participeront à un cycle piscine (printemps 2024).

D'autres projets seront organisés tout au long de l'année scolaire dans le cadre des programmes et du projet d'école.

Pour toute inscription pour l'année scolaire 2024-2025, vous pouvez retirer dès à présent un dossier d'inscription en Mairie, puis dans un second temps prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Mme Dieudonné, pour l'admission de votre enfant au : 04 74 88 16 82.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Pour la commune de LE PASSAGE, l'usager devra déposer sa demande sur le site du GNAU :
(Gestion Numérique des Autorisations d'Urbanisme) : <https://gnau18.operis.fr/valsdudauphine/gnau/#/>

Cependant, la commune de Le Passage ayant moins de 3500 habitants, elle peut également accepter et traiter les demandes d'autorisation de travaux déposées sous format papier auprès du secrétariat. Afin d'avoir les dernières versions des formulaires ceux-ci doivent être téléchargés sur le site www.service-public.fr.

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître MARTIN pour la propriété PISIER - PORTIER, Chemin du Moriot.

Maître CHARLON POULET pour la propriété ALOISIO CHICHIGNOUD, Impasse des Aulnes.

SCP VINCENT-FALCOZ-GUILLER pour la propriété JEANGUENIN, Chemin des Bruyères.

SELARL DEFRADAS-BALLESTER pour la propriété PISIER, Chemin du Souzan.

Maître France CHARLON-POULET pour la propriété CHICHIGNOUD-ALOISIO, Impasse des Aulnes.

SCP VINCENT-FALCOZ-GUILLER pour la propriété CHAVE, Chemin des Villettes.

SELARL DEFRADAS-BALLESTER pour la propriété ALBERT, Chemin du Souzan.

AB2C Notaires pour la propriété QARIOH, Chemin du Moriot.

SELARL DEFRADAS-BALLESTER pour la propriété BOUVELLE, Chemin de la Fauconnière.

AB2C Notaires pour la propriété HARAUCHAMPS, Chemin du Tramoley.

Maître Philippe VEY pour la propriété RONDEAU, Chemin du Rual.

Maître Aurélie GUILLAUMOT pour la propriété CARRET, Chemin Féodal.

SCP VINCENT-FALCOZ-GUILLER pour la propriété JEANGUENIN, Chemin des Bruyères

JURISURBA pour la propriété BRANGER PERSPECTIVE, Chemin du Magnit

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2023 :

M. GAUTHIER Stéphane pour une installation photovoltaïque, Chemin du Moriot

Mme BANET Corinne pour une clôture, Chemin Montaigne. (Refusée)

Sté JAPAD pour des travaux de changement de destination d'une construction existante pour la dépendance et le garage, Route de Saint Didier

M. JAKSE Noël pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques, Chemin du Cabit

M. FERRAND John pour la pose de 12 panneaux photovoltaïques, Chemin du Tramoley

M. STAB Jérémy pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot

M. AMOROSO Jhonny pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin des Villettes

M. POT Dominique pour une pergola autoportée, Impasse des Hirondelles

M. ADOUNI Karim pour la pose de panneaux photovoltaïques sur l'abri de jardin, Chemin du Rual

M. DE SAINT-ROMAIN Thierry pour la restauration d'un mur d'enceinte, Route de Virieu. (Refusée)

M. DEVEAUX Sébastien pour la construction d'une piscine, Chemin de Chélieu

Mme MICHOT Sylviane pour la construction d'un poulailler, Chemin du Souzan

Sté JAPAD pour une création et un agrandissement d'ouverture, Route de Saint Didier

M. GODGENDER Alexandre pour une création et un agrandissement d'ouverture, Chemin des Bruyères

M. VAN EEGHEM Laurent pour la fermeture d'une pergola existante, Chemin du Moriot

Mme KERMORVANT Jeanne pour la construction d'un abri pour bêtes parquées, Chemin du Tramoley

EDF ENR pour une installation d'un générateur photovoltaïque, Chemin des Villettes

PROTECT PLANET pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin de la Motte
M. BURNICHON Mickaël pour le ravalement de 2 façades avec isolation par l'extérieur, Route de Saint Didier
Mme ANNEQUIN Alison pour la création d'ouverture et pose de menuiseries extérieures, Chemin du Rual
M. POULET Thibault pour la fermeture d'une face de l'appentis derrière la grange, Chemin de Chélieu
Mme CHOLLAT Ophélie pour la création d'une pergola, Chemin du Magnit
EDF ENR pour une installation d'un générateur photovoltaïque, Chemin de la Motte
M. GAUDET Jean-Claude pour la pose d'une pergola, Route de Saint Didier
EDF ENR pour une installation d'un générateur photovoltaïque, Chemin du Moriot
M. CURTAT Claude pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin Pascal
M. WIELAND Frédéric pour une construction d'un carport avec un abri de jardin fermé attenant au carport, Chemin des Crêcerelles
KDC pour une installation d'une centrale photovoltaïque, Chemin des Vernes
SARL BRANGER pour une division parcellaire en vue de construire, Chemin du Magnit (1^{er} lot)
SARL BRANGER pour une division parcellaire en vue de construire, Chemin du Magnit (Second lot)
MJ ENERGIES pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin des Villettes
BREBION Bernard pour une installation d'une piscine bois semi enterrée, Chemin du Tramoley
M. DE SAINT-ROMAIN pour la restauration d'un mur d'enceinte, Route de Virieu
M. BREBION Bernard pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Tramoley
EKO HABITATIONS pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Tramoley
Mme BARBIER Florence pour une petite extension de 7.20m², Chemin des Villettes
EDF ENR pour une installation d'un générateur photovoltaïque, Route de Saint Didier
Alpes ISERE Habitat pour le remplacement des menuiseries bois par de menuiseries PVC, Route de Saint Didier
Mme CRUZ-MERMY Josiane pour une construction d'une piscine, Chemin des Villettes
M. NIVON Franck pour une construction d'une clôture avec grillage sur un muret déjà existant, Route de Saint Didier
Mme FRECHET Sandrine pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin de la fauconnière
SOLEIL VERT DE France pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Cabit
M. PERRIN Franck pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Rual
Mme VERDEL Christelle pour une création d'une clôture, Chemin de la Motte
M. LECANTE Christophe pour une extension d'un local chaufferie et modification de la toiture pour création d'une marquise, Chemin du Tramoley
M. MOUVEAU Laurent pour l'installation d'un conteneur maritime, Chemin de Saint Pierre
M. DEVEAUX Sébastien pour l'installation d'un abri de jardin en bois, Chemin de Chélieu
M. BOITON Jean-François pour la création d'un garage, Chemin du Rual
M. VAN EEGHEM Laurent pour une pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot
M. MACABEO Anthony pour la réalisation d'un enrochement de 3m de hauteur sur environ 25m de long puis remblayage avec talus, Chemin des Villettes - Refusé
M. BURNICHON Mickaël pour la modification d'une fenêtre existante et création d'une porte avec un escalier en façade, Route de Saint Didier
M. MACABEO Anthony pour la réalisation d'un enrochement de 1.5m de hauteur en 2 niveaux Chemin des Villettes

Permis de construire

Ont déposé un permis de construire en 2023 :

M. LEFORT Valentin pour la construction d'une maison individuelle, Route de St Didier. Refusé
M. ALLOUIS Kevin pour la construction d'un auvent, chemin du Souzan.
M. VYNS Denis pour la construction d'un carport, chemin du Souzan. Refusé.
M. MUÑOZ Vincent pour l'aménagement d'une grange en pisé, chemin de Chélieu.
CHILOSC pour la réhabilitation d'un bâtiment tertiaire en 5 logements, chemin du Moriot.
M. PIL Philippe pour la construction d'un appentis sur garage existant, chemin du Souzan. Refusé
M. VYNS Denis pour la construction d'un carport, chemin du Souzan. En cours d'instruction

Fleurissement Environnement

Commission fleurissement et environnement



Les années se suivent et se ressemblent avec des étés toujours de plus en plus chauds et des automnes très doux, situation très difficile pour nos plantations. Malgré tout, elles ont assez bien résisté pour nous offrir de beaux massifs l'automne venu.

Quelques achats et plantations ont été réalisés cette année :

Remplacement des tables de pique-nique en bois par des tables en plastique recyclé plus résistantes, installées près du vestiaire foot et des jeux de boules.

Plantation d'un érable devant le vestiaire et de trois arbustes à l'entrée du village.

La journée de l'environnement est prévue le 23 mars. Nous comptons sur votre présence et vous attendons toujours aussi nombreux. Une animation par le Syclum devrait être effectuée sur le compostage.

Les frelons Asiatiques de plus en plus invasifs, sont un fléau pour nos apiculteurs.

Les périodes de lutte se situent de mars à juillet pour limiter les nids primaires par piégeage et de septembre à octobre, il faut détruire les nids secondaires qui peuvent atteindre un mètre de hauteur et 80 cm de diamètre.

Si vous découvrez un nid, n'hésitez pas à le signaler sur le site <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/environnement/le-frelon-asiatique/>, la destruction sera prise en charge par le département, les VDD et la mairie.



Acquisitions 2023

- Tables de pique-nique pour un cout de 2 879.30 € T.T.C.
- Remplacement du défibrillateur du secrétariat de la mairie pour un montant de 1 603.20 € T.T.C.

Budget communal

Le compte administratif 2022 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 170 886.84 € et un excédent d'investissement de 200 002.04 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante : affectation en section d'investissement de 100.000 € et report en section de fonctionnement de 70 886.84 €.

Pour l'année 2023, le budget primitif s'élève à la somme de 646 446.84 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 999 754.00 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Charges à caractère général	233 980.00	36.19%
Charges de personnel	265 360.00	41.05%
Dépenses imprévues fonctionnement	14 906.84	2.31%
Virement à la section d'investissement	60 000.00	9.28%
Opérations d'ordre en section	5 400.00	0.84%
Autres charges de gestion courante	62 400.00	9.65%
Charges financières	4 400.00	0.68%
Charges exceptionnelles	0.00	0.00%
TOTAL	646 446.84	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Excédent antérieur reporté en fonctionnement	70 886.84	10.96%
Atténuations de charges	500.00	0.08%
Opérations d'ordre entre section	2 560.00	0.40%
Produit des services	57 600.00	8.91%
Impôts et taxes	355 800.00	55.04%
Dotations et participations	132 600.00	20.51%
Autres produits gestion courante	26 000.00	4.02%
Produits exceptionnels	500.00	0.08%
TOTAL	646 446.84	

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Dépenses imprévues investissement	10 000.00	0.50%
Opérations d'ordre entre sections	2 560,00	0.013%
Remboursement d'emprunts	71 000.00	3.55%
Immobilisations incorporelles	6 000.00	0.30%
Subventions d'équipement versées	194.00	0.009%
Immobilisations corporelles	1 910 000.00	95.51%
TOTAL	1 999 754.00	

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Solde d'exécution d'investissement reporté	200 002.04	10.00%
Virement de la section de fonctionnement	60 000.00	3.00%
Produits des cessions	0.00	0.00%
Opérations d'ordre entre section	5 594.00	0.28%
Dotations Fonds divers Réserves	134 100.00	6.71%
Subventions d'investissement	1 064 892.00	53.25%
Emprunts et dettes assimilées	535 165.96	26.76%
Investissement sous mandat	0.00	0.00%
TOTAL	1 999 754.00	

Bâtiments communaux

Restauration de l'église Saint Etienne

Suite à la consultation lancée en début d'année, la commission d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : Charpente – entreprise Annequin pour un montant de 203 440,31 € H.T.

Lot 2 : Maçonnerie - VRD – entreprises Jacquet et Durand TP en qualité de sous-traitant pour un montant de 65 152,16 € H.T, dont un avenant de 9 295,52 € H.T suite aux imprévus rencontrés lors de l'exécution des travaux.

Lot 3 Electricité – entreprise Perrin Electricité pour un montant de 6 720 € H.T.

Le coût total des travaux étant de 275 312,47 € H.T soit 330 374,97 € TTC.

La maitrise d'œuvre s'élève à 38 602,80 € H.T. soit 46 323,36 € TTC

Pour la réalisation de ces travaux la commune a obtenu des subventions auprès des organismes suivants :

- L'Etat – DETR pour un montant de 63 620 €
- Le conseil Départemental pour un montant de 101 792 €
- La fondation du Crédit agricole pour un montant de 8 000 €

Soit un montant total de subventions octroyées de 173 412 €.

Une subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes est espérée à hauteur de 90 000,00 €.

Pour financer ces travaux un emprunt de 150.000 € a été réalisé auprès du Crédit Mutuel.

La rénovation complète de l'église se décline en 3 tranches et nous avons traité, cette année, la tranche n°1 qui comprend le lot maçonnerie VRD, le lot charpente couverture et le lot électricité.

Pour cette tranche, les travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Lot Charpente :

La réfection de la toiture pour les versants nord et sud de la nef comprend :

- Le remplacement ou le renfort de chevrons, de pannes et de pièces des fermes de charpente.
- Le remplacement total des liteaux.
- Le remplacement des tuiles par de nouvelles tuiles fabriquées pour ce chantier par la Tuilerie Blache à Loire-sur-Rhône. Ces tuiles de 6 teintes différentes et de forme variée redonneront l'aspect authentique du toit d'origine.
- Mise en œuvre d'un voligeage et des puits de lumière.
- Remplacement des abat-sons du clocher.
- Fourniture d'un platelage en bois dans les combles pour le cheminement au-dessus des voûtes.
- Création d'une échelle meunière pour l'accès aux combles.



Ce chantier a été confié à l'entreprise ANNEQUIN Frères de Saint-Blaise-du-Buis (38).



Lot Maçonnerie et VRD : Le drainage et traitement des eaux pluviales ont été réalisés par l'entreprise DURAND TP à Saint-Didier-de-la-Tour.

Pour réaliser un drainage, le plus efficace possible, nous avons dû déterrasser la cuve à mazout et démolir la gaine de ventilation d'air en béton de la chaufferie.

Ceci implique un nouveau mode de chauffage plus écologique et plus approprié à l'utilisation très faible de ce bâtiment. L'installation de lustres chauffants et en option, un plancher rayonnant basse température sur l'estrade du chœur seront prochainement réalisés.

Les travaux de maçonnerie sont confiés à l'entreprise JACQUET à Estrablin (38).



Nous avons profité des travaux de VRD pour installer une cuve de stockage et récupération d'eaux pluviales de 5000 litres. Cette intervention a été confiée à l'entreprise DURAND TP à Saint-Didier-de-la-Tour pour la somme de 5235,60 € TTC.



Lot électricité :

La rénovation du tableau électrique et la réalisation de l'éclairage des combles sont terminées.

Travaux effectués par l'entreprise PERRIN à Val-de-Virieu.

Construction du bâtiment périscolaire :

Suite à la consultation lancée en début d'année, la commission d'appel d'offres a retenu les entreprises ci-dessous pour un montant de travaux de 1 124 478,78 € H.T .

Pour la réalisation de ces travaux la commune a obtenu les subventions auprès des organismes suivants :

- L'Etat – DETR pour un montant de 181 300 €.
- Le conseil Départemental pour un montant de 186 301 € Plan école
275 107 € Dotation Territoriale
- La Région Auvergne Rhône-Alpes pour un montant de 300 000 €.

Soit un montant total de subventions octroyées de 942 708 €.

Pour financer ces travaux un emprunt de 400 000 € a été réalisé auprès du Crédit Mutuel.

Désignation	Nom de l'entreprise	Montant H.T.
Terrassements – VRD – Aménagements extérieurs	SARL CARREY Yves	106.918,60 € plus option de 9.550,00 €
Maçonnerie - Gros-œuvre	GUTTIN VESIN	196.548,62 € plus option de 1071,13 €
Charpente – Ossature bois – Bardage – Couverture – Zinguerie	HUGONNARD	168.762,29 € plus option de 5397 €
Etanchéité	NOIR ETANCHEITE	42.734,33 €
Menuiseries extérieures bois/aluminium – Fermetures	CBE MENUISERIE	119.529,70 € plus option 1 de 2.928,49 € et option 2 de 2.074,80 €
Menuiseries intérieures bois – Mobilier	ETS RIBEAUD	44.972,95 €
Mur mobile	ALGAFLEX	19.460,00 €
Cloisons – Doublages – Faux-plafonds – Peinture	DIC	50.583,85 €
Sols Souple	RASTELLO	9.650,33 €
Carrelage – Faïences – Chapes	A TOUS CARREAUX	32.369,32 €
Electricité – Courant faible	ELEC PARTNERS	74.533,00 €
Chauffage – Ventilation – Sanitaire	TODESCHINI	119.834,00 €
Panneaux photovoltaïques	AGPG	61.539,79 €
Cuisine	ETS PHILIPPE	77 042.00 €
Maîtrise d'œuvre	ARCHICUBE	109 563.89 €

Dans le bulletin 2022/2023, le projet de la nouvelle cantine garderie vous avait été présenté sur plan.

Nous pouvons en cette fin d'année vous présenter l'avancement de la construction. (Voir photo ci-jointe).

Ce bâtiment sera hors d'eau et hors d'air pour les vacances de Noël si les entreprises continuent à respecter les délais et si la météo reste relativement clémence. La fin de chantier est prévue pour le mois de juin et ce nouvel outil devait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2024.



Autres bâtiments :

Interventions de plomberie :

- Remplacement de 6 corps thermostatiques sur les radiateurs de la cantine et du réfectoire.
- Désembouage de l'ensemble des radiateurs du bloc maternelle.
- Remplacement de 2 VMC au commerce multiservices.
- Installation d'une climatisation aux archives du secrétariat suite à l'installation de serveurs informatiques.
- Remplacement des 4 régulations de chauffage dans la chaufferie mairie/école.
- Mise en place d'un compteur de calories sur le circuit de chauffage « appartement du rez-de-chaussée »

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme total de 11 958.40 € TTC.

Travaux d'électricité :

- Salle de fêtes : Remplacement des 9 blocs de secours et de la télécommande des blocs.
- Remplacement des éclairages fluocompact par de l'éclairage LED sur l'ensemble des bâtiments communaux et au commerce multiservices.

Travail réalisé par la SARL PERRIN Electricité de Val de Virieu pour un montant de: 11473,20 € TT

Crépi du local technique :

Le crépissage manuel, en 2 couches de mortier a été réalisé par la commission bâtiments avec l'aide active d'Alain COUTURIER et Jean Louis RABATEL bénévoles et Dominique notre agent technique.



Plancher église :

La démolition et l'évacuation en déchetterie des planchers dégradés sous les bancs de l'église, ont été réalisées par M. le Maire, 4 membres du conseil, notre agent technique ainsi que Frédéric CHAUT-SARRAZIN et Alain COUTURIER en bénévoles.

Travaux d'eaux pluviales salle des fêtes :



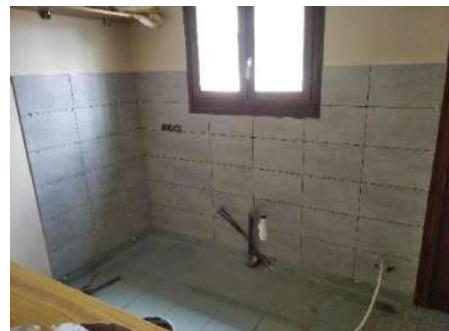
Suite à une inondation de la salle Camille Barbier et la présence régulière d'humidité dans plusieurs recoins de cette salle, des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales se sont avérés nécessaires. Il faut savoir que les 2 principales canalisations qui évacuent l'eau des gouttières de tous les bâtiments scolaires et mairie ainsi que l'arrière de la salle des fêtes passent sous ce bâtiment et qu'aucun plan précis n'était disponible.

40 ans après la construction de la salle des fêtes, les mémoires s'en vont et les rares croquis de l'époque se sont révélés inexacts ; c'est pourquoi, nous avons décidé de rechercher les sorties d'eaux pluviales, qui se sont avérées toutes bouchées ou inopérantes.

La remise en état a été réalisé par les établissements Franck PERRIN de Le Passage pour un montant de 5434,80 € TTC.

Les fournitures et matériaux représentent un montant de 3 802.19 € TTC.

Remplacement des faïences à la salle Mont Blanc suite au décollement des faïences d'origine.



Travail réalisé par Maxence COMIOTTO CARRELAGE –
Le Passage pour un montant de 1 203.75 € TTC

Parafoudre église :

Suite au coup de foudre de fin juillet, le parafoudre du clocher (qui a joué pleinement son rôle) a été détruit. Il a été remplacé par la société SAE à ANNECY pour un coût de 723,60 € T.T.C

La commission bâtiments apprécie l'installation de la vidéoprotection, opérationnelle depuis mai, nous ne constatons quasiment plus d'incivilités sur nos locaux. Cela fait un bien monstre de ne plus déplorer lors de nos tournées régulières, des bâtiments dégradés par des actes de vandalisme.

La commission et le Maire accomplissent des travaux par leurs propres soins ou avec l'aide régulière de bénévoles et notre agent technique, et c'est par un casse-croûte convivial que nous clôturons ces journées.

La commission bâtiments communaux



Point à temps

Les travaux de voirie ont été limités cette année, à l'entretien des voies communales, par la réalisation du point à temps ou emplois partiels. L'entreprise EIFFAGE a effectué ces travaux dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des Vals du Dauphiné, pour un montant de 22 726,42 € TTC.

Elagage et broyage

Le SARL Rabatel a effectué le broyage de l'herbe en bordure des chemins au printemps, pour un montant de 3 432,00 € TTC.

Un broyage complémentaire a été nécessaire en juillet, pour combattre l'ambroisie, particulièrement présente et en abondance cette année, en bordure des voies communales. Montant de cette prestation : 2 178,00 € TTC.

Celui-ci a également réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux au mois d'octobre.

Travaux de marquages

Le rafraîchissement de plusieurs marquages au sol (axe RD73k, stop, parking école/salle des fêtes, passages piétons, cheminements piétons, terrains de tennis et de basket), a été réalisé par l'entreprise ROYANS SIGNALISATIONS de La Frette, pour un montant de 6 198,72 € TTC.

Travaux d'eaux pluviales



La réfection d'une traversée au chemin de Chélieu, fortement dégradée, avec reprise du fossé amont, a été réalisée, par l'entreprise DURAND de Saint Didier de la Tour, pour un montant de 3 580,80 € TTC.

L'entretien et le curage de plusieurs fossés (Courmourousse, Treylard, Villard, ...) ont été réalisés en début d'année, par l'entreprise DURAND pour un montant de 2 529,66 € TTC.

Dernièrement, cette même entreprise est intervenue chemin du Tramoley, avant la limite avec Saint-André le Gaz, pour réaliser un enrochement suite à l'effondrement du fossé consécutif aux fortes chutes de pluie de ces dernières semaines. Ces travaux urgents car le fondement de la chaussée pouvait être impacté, s'élève à 3 960,00 € TTC.

Eclairage public

Suite à la décision du Conseil municipal lors de sa séance du 8 novembre 2022, l'éclairage public est désormais coupé dans toute la commune, de 23H00 à 6H00, sauf dans le centre village pour des raisons de sécurité (vidéoprotection). Cela a été mis en œuvre au cours du printemps 2023. Il est encore trop tôt pour quantifier les économies de consommation réalisées.

De plus, lors de sa séance du 28 septembre 2023, le Conseil municipal a validé le remplacement des ampoules actuelles par des éclairages à LED. Dans le cadre du transfert de la compétence « éclairage public » au syndicat Territoire d'Energie Isère (TE38), c'est ce dernier qui est chargé de réaliser les

travaux en 2024. En effet, le TE38 accompagne techniquement et financièrement la commune. Le reste à charge pour cette dernière est évalué à 20 216 € dont 18 718 € pour les travaux et 1 498 € pour la maîtrise d'œuvre du TE38.

Travaux ruisseau de la scie

La réception tardive de l'autorisation de la Préfecture de l'Isère et les contraintes de planning de l'entreprise, n'ont pas permis de réaliser les travaux dans les délais impartis. Ceux-ci seront réalisés au printemps 2024 et permettront la remise en service du chemin rural (chemin du Magnit) qui longe le ruisseau de la Scie sur quelques dizaines de mètres, par la pose de poteaux béton afin de franchir à nouveau le ruisseau, pour la plus grande joie des promeneurs et/ou vététistes.

Fibre optique

L'entreprise retenue par le département a commencé à intervenir sur le territoire des Vals du Dauphiné et devrait terminer au cours de l'année 2024. Il faut savoir que la communauté de communes des Vals du Dauphiné participe financièrement à hauteur de 435 000 € par an, pendant huit ans.

L'ensemble des 110 NRO (nœuds de raccordement optique) sont aujourd'hui opérationnels, y compris celui de Saint-André le Gaz dont nous dépendons.

Le département rappelle que toute l'Isère sera desservie en THD début 2025, au plus tard.

Vidéoprotection

L'installation du système de vidéoprotection est opérationnelle depuis le mois de mai. Conformément aux préconisations établies par le référent sûreté de la gendarmerie, ce sont 9 caméras qui ont été mises en place.

C'est l'entreprise Cap Sécurité qui a réalisé les travaux pour un montant total de 66 915.06 € TTC. A noter que la commune a bénéficié d'une subvention de la région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 25 000 € et d'un fond de concours de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné d'un montant de 5 280 €.

Stationnement

La réalisation du bâtiment périscolaire sur la parcelle jouxtant la salle Camille Barbier, prive celle-ci d'un nombre important de places de stationnement, pouvant générer des difficultés lors de grosses manifestations. Afin de remédier à cette situation, la commune a fait l'acquisition d'une bande de terrain, propriété de M. Thierry de Saint-Romain, sur une largeur de 6m, le long de la rue Camille Barbier qui permettra de retrouver une capacité de stationnement équivalente.

Boîte à livres



Une nouvelle boîte à livres « jeunesse » sera installée près de l'entrée de l'école (entre le portail et la porte de l'école), elle sera réservée uniquement aux livres enfants.

Pour rappel, une boîte à livres « tout public » est située sur le mur du secrétariat de mairie.

Pour ces 2 boîtes le principe est toujours le même : déposer, emprunter, échanger des livres.



TRIER LE VERRE DANS LE CONTENEUR, ÇA NE DATE PAS D'HIER !

Pourquoi le verre ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ou les autres emballages recyclables ?

Lorsque le verre est jeté dans la poubelle avec les ordures ménagères, il est collecté, puis acheminé avant d'être incinéré à l'usine de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.

Trois bonnes raisons de ne pas mettre le verre dans les OM :

1. Le service collecte + transport + traitement coûtent 297 € HT/tonne (cf. rapport annuel 2022) ;
2. Le verre n'a aucun pouvoir calorifique, il n'apporte donc rien en termes de production de chaleur ;
3. Le verre fond à 1 500°, or la température dans les fours de l'usine ne monte pas au-delà de 1 200°, donc le verre ressort intact et reste à traiter dans les mâchefers (résidus de combustion).

Tout ça pour ça !!!!

Lorsqu'il est jeté dans le bac jaune avec les autres emballages et le papier recyclables, le verre est acheminé jusqu'au centre de tri SAVOIE Déchets où il devra être séparé des autres matériaux. Cette opération appelée sur-tri est facturée 200 €/tonne. Le prix de revente aux verriers ne couvre pas cette dépense évitable si le verre était déposé dans la colonne prévue à cet effet.

Si le verre mis dans le bac jaune se casse avant d'arriver sur la chaîne de tri, les débris polluent les autres matériaux qui deviennent impossible à recycler. Et tout repart à l'incinérateur entraînant alors un surcoût important.

En 2022, SYCLUM a collecté près de 5 500 tonnes de verre soit l'équivalent de 35 kg par habitant

Pour améliorer cette performance :

Le tri du VERRE, c'est dans le conteneur à VERRE !



Un nouveau conteneur à carton a été installé au carrefour du chemin de Godard et de la route de Saint Didier de la Tour en limite avec Le Passage.

Le tri
se
simplifie!

memotri



Tous les Emballages
et tous les papiers

- ✓ Bien vides
- ✓ Non toxiques
- ✓ En plastique
- ✓ Déportés

Emballages
en plastique



Petits cartons



Emballages en
métal



LE TRI
PLUS SIMPLE



Papiers



56
EMBALLAGES
EN VERRE



ORDURES MÉNAGÈRES
EN SAC



COMPOST



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.



www.syclum.fr

SYCLUM

CITEO

SavoieDéchets

L'ancien vous salue bien !

C'est le dernier article que je fais pour la FNACA car l'ancien combattant de la guerre d'AFN que je suis prend sa retraite.

Pas à l'âge légal mais à un âge où on ne discute plus d'âge Car l'ancien voit très mal mais s'il ne conduit plus, sa mémoire est toujours bonne.

La vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille pour les personnes de mon âge. La guerre de 39/45 que nous avons subie, enfant, la guerre d'Algérie et la léthargie de l'Etat par rapport aux anciens d'AFN et à leur vécu de souffrance dont il ne fallait surtout pas parler mais qu'il fallait gommer à cause de la politique. Sans compter les soucis accumulés d'une vie mais qui sont le lot de chacun et chacune.

Tout cela appartient au passé avec ses bons et ses mauvais souvenirs.

Peut-être que les anciens combattants encore vivants dans une dizaine d'années recevront les honneurs militaires de la part d'un nouveau gouvernement qui reconnaîtra à sa juste valeur ce qu'auront subi les anciens combattants de la guerre d'AFN.

En ces temps si troublés, souhaitons à notre jeunesse de ne surtout pas avoir à vivre une guerre !

Bernard Berlioz-Arthaud

Pour la section FNACA : St Ondras, Chassignieu, Valencogne, Le Passage

Président : Gérard Polaud

Vice-présidents : Roland Derail et Jean Amieux

Secrétaire : Pierre Sabatier

Secrétaire adjoint : Marcel Huguet

Trésorier : Pierre Sabatier

Trésorière adjointe : Annie Perrin

Voilà qu'en vous tirant ma révérence, je me souviens de ce texte de Philippe Noiret qui s'intitule « La vieillesse » et je ne peux m'empêcher de vous le livrer pour finir avec un peu d'humour et sur un sourire !

"Il me semble qu'ils fabriquent des escaliers plus durs qu'autrefois. Les marches sont plus hautes, il y en a davantage. En tout cas, il est plus difficile de monter deux marches à la fois. Aujourd'hui, je ne peux en prendre qu'une seule.

A noter aussi les petits caractères d'imprimerie qu'ils utilisent maintenant. Les journaux s'éloignent de plus en plus de moi quand je les lis : je dois loucher pour y parvenir.

L'autre jour, il m'a presque fallu sortir de la cabine téléphonique pour lire les chiffres inscrits sur les fentes à sous. Il est ridicule de suggérer qu'une personne de mon âge ait besoin de lunettes, mais la seule autre façon pour moi de savoir les nouvelles est de me les faire lire à haute voix – ce qui ne me satisfait guère, car de nos jours les gens parlent si bas que je ne les entends pas très bien.

Tout est plus éloigné. La distance de ma maison à la gare a doublé, et ils ont ajouté une colline que je n'avais jamais remarquée avant. En outre, les trains partent plus tôt. J'ai perdu l'habitude de courir pour les attraper, étant donné qu'ils démarrent un peu plus tôt quand j'arrive.

Ils ne prennent pas non plus la même étoffe pour les costumes. Tous mes costumes ont tendance à rétrécir, surtout à la taille. Leurs lacets de chaussures aussi sont plus difficiles à atteindre.

Le temps même change.

Il fait froid l'hiver, les étés sont plus chauds.

Je voyagerais, si cela n'était pas aussi loin. La neige est plus lourde quand j'essaie de la déblayer. Les courants d'air sont plus forts. Cela doit venir de la façon dont ils fabriquent les fenêtres aujourd'hui.

Les gens sont plus jeunes qu'ils n'étaient quand j'avais leur âge.

Je suis allé récemment à une réunion d'anciens de mon université, et j'ai été choqué de voir quels bébés ils admettent comme étudiants. Il faut reconnaître qu'ils ont l'air plus poli que nous ne l'étions ; plusieurs d'entre eux m'ont appelé « monsieur » ; il y en a un qui s'est offert à m'aider pour traverser la rue.

Phénomène parallèle : les gens de mon âge sont plus vieux que moi.

Je me rends bien compte que ma génération approche de ce que l'on est convenu d'appeler un certain âge, mais est-ce une raison pour que mes camarades de classe avancent en trébuchant dans un état de sénilité avancée ?

Au bar de l'université, ce soir-là, j'ai rencontré un camarade. Il avait tellement changé qu'il ne m'a pas reconnu.

Philippe Noiret

Centenaire du monument aux morts

C'est le 11 novembre 1919 que le gouvernement français décida qu'un monument en hommage aux victimes de la guerre dont l'armistice était intervenu un an plus tôt, serait édifié dans chacune des communes de France.

Cette terrible guerre avait fait plus de 1 400 000 morts côté français (soit une moyenne de 900 morts par jour !) et chaque commune, même la plus petite, avait perdu au moins un de ses habitants sur le front.

Cent ans après, ces "lieux de mémoire" restent des piliers de la commémoration et témoignent de la filiation entre les différentes générations combattantes. Présents partout, les monuments aux morts sont aussi tous différents.

Même si le monument aux morts, de par son histoire reste attaché à la grande guerre, il est devenu le lieu des commémorations du sacrifice humain pour la défense de la République et de ses valeurs.

Lors des cérémonies commémoratives, l'appel aux morts marque ce sacrifice. Tous les noms gravés sur nos monuments rappellent ainsi le sacrifice consenti par chaque commune, chaque famille ; sacrifice qui est également rappelé dans les discours officiels. La présence des enfants et des anciens combattants marque le besoin de ne pas oublier : ne pas oublier les camarades de combat et transmettre aux générations futures leur souvenir. C'est aussi un lien générationnel entre ceux qui ont connu les affres de la guerre, même si les anciens combattants d'aujourd'hui ne sont plus "Ceux de 14", et ceux qui ont un avenir à construire. En ce sens le monument aux morts et les cérémonies qui s'y déroulent constituent des passeurs de mémoire.

Au-delà de la Grande Guerre, les monuments aux morts aujourd'hui commémorent toutes les guerres contemporaines. Puis au fil des décennies, la Grande Guerre est devenue la Première Guerre mondiale et les proches qui pleuraient les morts de la guerre moururent à leur tour. Sur les monuments à la longue liste des Morts de 14-18 s'ajoutèrent ceux de 39-45 puis ceux des guerres d'Indochine et d'Algérie, sans compter aujourd'hui des noms des militaires morts en opérations extérieures. Le monument aux morts devint donc le lieu par excellence de la commémoration des guerres contemporaines, celles de la République française.

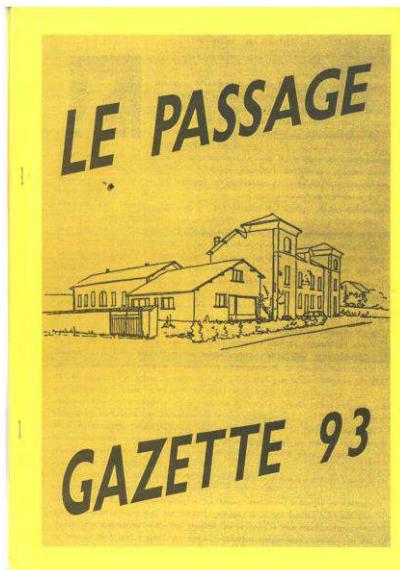
Notre commune n'échappe pas à l'histoire de notre pays. Le 2 novembre 1920, le conseil municipal émet un accord de principe pour la création d'un monument aux morts. La commune ne pouvait financer seule ce dernier, il fallut attendre 1922, pour que l'Etat confirme l'aide financière apportée pour ériger cet édifice. C'est ainsi, que la construction a pu se réaliser en 1923, pour un coût de 5500 Francs. 36 noms furent gravés pour rappeler le sacrifice de ces jeunes passageois. D'abord situé devant l'école (qui est la salle de la mairie aujourd'hui), le monument fut déplacé sur la place au cours de l'année 1946 qui suivit la fin de la seconde guerre mondiale, après que la commune ait acquis ce terrain en 1945. Puis, en 2012, le monument fut retourné sur lui-même afin de permettre la tenue de cérémonies dans des conditions plus sécuritaires. Enfin en 2022, le muret entourant l'édifice, dégradé, est supprimé et le sol refait.

100 ans après, la coupure du ruban tricolore marque symboliquement, à la fois, la restauration de ce monument et son centenaire de présence dans notre commune.

Honorer la mémoire de ceux qui donnèrent leur vie pour la défense des valeurs de la République, rendre hommage à toutes les victimes des guerres et transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations, tels sont les enjeux de la commémoration et des monuments aux morts, tout à la fois lieux et devoir de mémoire.

« Extrait du discours de Laurent MICHEL, Maire, lors du centenaire du monument aux morts, le 11 novembre 2023 ».

Le Passage – Il y a 30 ans



Grâce à la compétence de notre nouvelle secrétaire, la gazette (ancien nom du bulletin municipal) prend un nouveau visage avec plus d'informations pratiques.

Le Plan d'Occupation des Sols est lancé par la municipalité.

Intercommunalité : les conseils municipaux de Saint-Ondras et Le Passage décident d'un commun accord, de ne pas se rapprocher du district de Virieu.

La construction de 4 logements par l'OPAC 38, route de Saint-Didier, avance bien et doit se terminer en fin d'année.

Deux logements sont mis à la location dans les anciens appartements des instituteurs rénovés.

Le projet de classe maternelle avec une salle d'évolution est validé et le permis de construire déposé.

Le plan d'adressage est mis en place avec un nom pour chacun des chemins et un numéro pour chaque habitation.

Les 14 premières maisons chemin du Moriot sont raccordées au réseau d'assainissement, mis en service au cours de l'année.

Un massif de fleurs avec un muret en pierres est créé autour du monument aux morts.

Côté Etat civil, on dénombre 3 naissances, 7 mariages et 1 décès.

ASP Football : L'équipe I fait un très bon parcours en coupe du Dauphiné. René Barbier prend la présidence en lieu et place de Daniel Béchet qui a décidé de se retirer, après 4 années à la tête du club.

L'Amicale Boule Passageoise perd son doyen en la personne de Guste Berger mais plusieurs jeunes deviennent sociétaires. Le repas « tête de veau » clôture toujours l'AG annuelle de l'amicale.

Le Sou des écoles est très actif avec à sa tête Thierry Beaufort et relance l'idée d'organiser à nouveau une classe de mer d'une durée de 2 semaines.

Les effectifs de la cantine scolaire sont au plus bas avec 20 enfants qui mangent tous les jours. Les tarifs des repas sont réajustés : 17 F pour les réguliers, 21 F pour un repas par semaine, 25 F pour un occasionnel et 28 F pour un repas exceptionnel (inscription le jour même).

